



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1681,6

Ex. 511^m — 1631, 6

Mercur

<36607597760011

<36607597760011

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

J U I N 1681.



A L Y O N,

Chez THOMAS AMAULRY,
Ruë Merciere.

M. D C. L X X X I.

AVEC PRIVILEGE DU ROY,

**Bayrische
Staatsbibliothek
München**



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.



E vous envoie cher Lecteur, le 25. de ce mois de Juillet : le quatorzième extraordinaire du Mercure, que l'on vendra 30. sols, aussi bien que les autres cy-devant. Les Mercures se vendront toujours aussi 20 sols chaque volume.

Le Journal des sçavans & Nouvelle de Medecine se vendront toujours 6 sols le cahier, tant vieux que nouveaux.

Ceux qui enverront des Pieces pour le Mercure ou Extraordinaire, payeront les ports.

LIVRES NOUVEAUX.
du mois de Juin.

Les Caprices de l'amour de Mademoiselle de Villedieu , indouze deux volumes.

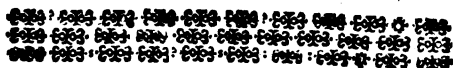
Le deuxiême tome des lettres Portugaises avec les Réponces indouze.

L'on continuë toujours à distribuer l'Histoire de D. Quichot de la manche , indouze quatre volumes , cinq livres.

Les Amours de Catulle , indouze quatre vol. cinquante sols.

Les Conversations de Mademoiselle Scudery , indouze deux volumes cinquante sols.

TA



T A B L E.
D E S M A T I E R E S
contenuës dans ce Volume.

A vant propos ,	I
Procession faite à Versailles le jour de la Feste-Dieu , avec la description du Reposoir ,	3
Cerémonies faites à Venise pour épouser la Mer ,	7
Prieres & Cerémonies faites à Ven- dosme pour obtenir de la pluie ,	10
Mort de Madame la Marquise de Puisieux ,	16
Monsieur le Marquis de Valbelle prend possession de la Charge de Conseiller & Senéchal au Siege & ressort de Marseille ,	20
Galanterie sur un envoy de Fleurs & de Fruits ,	24

T A B L E.

<i>Etat d'Artois,</i>	28
<i>Régál fait par Monsieur Stadion, Chanoine du Chapitre de Mayen- ce, aux Dames de la Cour de Hanover,</i>	41
<i>Feste des Arquebusiers de Rheims,</i>	46.
<i>Suite de l'Histoire des Fleurs,</i>	48
<i>Entrée de Monsieur l'Evesque de Châlons à Châlons,</i>	61
<i>Sermon fait sur le champ sur trois diférens Textes,</i>	
<i>Requête de Monsieur le Duc de S. Aignan à Monseigneur le Dauphin,</i>	73
<i>Histoire,</i>	76
<i>Consolation à une aimable Veuve,</i>	89.
<i>Madrigal,</i>	90
<i>Conversions,</i>	ibid.
<i>Conversion faite par Monsieur l'Archevesque de Rheims dans la Capitale de son Diocese.</i>	93
	Non

T A B L E.

<i>Nouvelle Lettre en Proverbes,</i>	97
<i>Avanture ,</i>	100
<i>Enigmes en Tableaux expliquées au College de Clermont,</i>	103
<i>Description du Canal qui joint les Mers, avec la premiere Navi- gation qui vient d'estre faite sur le mesme Canal ,</i>	111
<i>Eveschez donnez par le Roy,</i>	169
<i>Effets surprenans de la Nature,</i>	176
<i>Abbayes données par Sa Majesté,</i>	178.
<i>L' Art de respirer sous l'eau , avec moyen d'entretenir pendant un temps considerable la flame en- fermée dans un petit lieu,</i>	182
<i>Ouvrages de Monsieur de S. Martin de Caën,</i>	183
<i>Le Mulet. Fable,</i>	185
<i>Dissertation de Monsieur Comiers, sur les Miroirs ardens,</i>	188
<i>La Belle Inconstante, Histoire,</i>	210
<i>Régals donnez par Monsieur l'Am-</i>	

à iiii

T A B L E.

<i>bassadeur de Dannemark, & par Monsieur le Comte de Mansfeldt, Envoyé Extraordinaire de l'Em- pereur,</i>	218
<i>Ordres de Sa Majesté en faveur de Monsieur de Monchaux Fon- quevillers,</i>	219
<i>Monsieur le Camus du Clos Inten- dant en Roussillon, part de Per- pignan,</i>	220
<i>Abbaye de Beaubec donnée au Pere Estienne Girardin,</i>	221
<i>Mort de Monsieur l'Abbé de S. Fir- min,</i>	222
<i>Monastere de Montfleur y en Dau- phiné,</i>	224
<i>Mort de Messire Henry-Frédéric de Gassion,</i>	226
<i>Mort de Monsieur le Cardinal Pi- colomini,</i>	227
<i>Feste de S. Quentin,</i>	228
<i>Enigme,</i>	233
<i>Autre Enigme,</i>	234
	<i>Lettre</i>

T A B L E.

<i>Lettre galante,</i>	236
<i>Mariage de Mademoiselle Per-</i>	
<i>rant,</i>	238
<i>Maladie de Son Altesse Serenissime</i>	
<i>Monsieur le Duc,</i>	238
<i>Mission de Troye,</i>	239

Fin de la Table.



EX



EXTRAIT DV PRIVILEGE du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, JUNGHIERS. Il est permis à J.D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, présenté à Monseigneur L E DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defences sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre séparément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678.

Signé E. COUTEROT. Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer , Sieur de Vizé a
cedé & transporté son droit de Privilege à
Thomas Amaulry Libraire de Lyon , pour
en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Acbevú d'imprimer pour la premiere fois le
31. May 1681.

Avis

Avis pour placer les Figures.

L'*Air qui commence par Petits Oiseaux de la Saison nouvelle,* doit regarder la page 60.

La Figure où passe un Ruisseau entre deux Montagnes , doit regarder la page 121.

La Figure octogone , doit regarder la page 129.

La Chançon qui commence par *Depuis peu dans le sein de ces vastes campagnes,* doit regarder la page 156.

MER



MERCURE GALANT.

JUIN 1681.



A Flaterie s'est acquis tant de crédit dans la Cour des Princes, qu'on voit rarement qu'elle y souffre accès à la Verité. C'est par là que beaucoup de Souverains dont on entreprend les Panégiriques, sont souvent louez, non par le mérite qui se trouve en eux, mais par celuy qui y devroit estre.

Juin 1681.

A

On leur attribuë toutes les vertus qui font les grands Hommes ; & pourveu qu'on donne de la Beauté aux Portraits, on s'attache peu à examiner s'ils ont de la ressemblance. On doit cependant demeurer d'accord que les vrais éloges se tirent des actions , & qu'à moins qu'on ne les marque, on est en péril de ne point persuader. Cette sorte de péril n'est point à craindre à l'égard du Roy. Tout ce qu'il fait parle hautement à son avantage ; & par quelque endroit qu'on le puisse regarder , on trouve une matiere abondante, qui pour faire impression, n'a besoin que du plus simple détail des veritez glorieuses qu'elle donne à dire. Vous vous souvenez, Madame , de plusieurs Articles , qui en différentes occasions vous ont fait connoistre la
piété

piété de ce Grand Monarque. Elle a paru de nouveau avec éclat , par les Malades qu'il toucha le jour de la Pentecoste, apres avoir fait ses devotions, & par les marques de soumission & de respect qu'il donna à Dieu publiquement le Jeudy 5. de ce mois, jour de la Feste du plus auguste de tous nos Mysteres. Vous sçavez quelle est la solemnité des Processions qui se font par tout pour la celebrer. Celle de Versailles estant presté à sortir de la Parroisse qui est dans la Ville neuve, Sa Majesté s'y rendit pour l'accompagner, suivie de toute la Cour , qui estoit nombreuse & magnifique. Tous les Pages de la Chambre, avec ceux de la Grande & Petite Ecurie , les Cent Suisses , & les Gardes du Corps, portoient chacun un Flambeau.

4 M E R C U R E

de cire blanche. On en compta
pres de mille. Les Pages du Roy
sont en si grand nombre , qu'on
ne doit point s'étonner de celuy
que je vous marque. Les Peres
de la Mission, les Recolets , & les
Aumôniers de toute la Maison
Royale, assisterent à cette Procef-
sion , qui passa devant la Pompe,
& s'y arresta. Monsieur Denys,
Fontenier de Sa Majesté , avoit
pris le soin d'y faire dresser un
Reposoir d'une façon extraordi-
naire. C'estoit une Feüillée toute
remplie de Cascades d'eau , & de
Rocailles. La Procession passa de
là dans l'Avantcourt du Château,
& en suite dans la Court, routes
deux tenduës des plus belles Ta-
pisseries de la Couronne. Tous les
Balcons & toutes les Fenestres,
jusqu'au comble du Chasteau ,
estoyent parez de Tapis de Perse à
fonds

fonds d'or & d'argent. On avoit placé le Reposoir au bas du grand & magnifique Escalier dont je vous ay parlé plusieurs fois. Il est d'une forme qui fournit dequoy faire quelque chose de tres-somp-tueux dans les rencontres de cette nature, sans qu'il y faille adjoûter beaucoup d'embellissemens. Aussi n'y employa-t-on que ce que demandoit l'ordre de cet Escalier. De grands Vases d'argent, remplis de Plantes de Fleurs, avoient esté mis sur les Piédestaux de marbre qui accompagnét les Balustres de bronze doré. On en avoit posé de semblables sur les Corniches & aux autres endroits où de pareils ornement pouvoient convenir. L'Autel estoit sur la premiere hauteur du Degré, vis-à-vis de la Fontaine. Un Parement de Drap d'or, d'une

beauté surprenante, faisoit admirer le devant de cet Autel , dont le Tabernacle qu'on avoit percé à jour, estoit orné de Rubis, d'Emeraudes , & de Diamans. Une Couronne de trois pieds de diametre en faisoit le Dôme. Elle estoit toute de Pierreries, & jettoit un feu si ébloüissant , qu'on avoit peine à en soutenir l'éclat. Les Cascades de la Fontaine paroissoient au travers du Tabernacle, & rien n'estoit plus agreable à la veuë que cette Eau & les Pierreries que les lumieres faisoient briller. Il y avoit de grands Guéridons, avec de grandes Torches aux deux costez de l'Autel , ainsi que sur les extrémitez des marches de l'Escalier. La Musique de la Chapelle du Roy estoit placée sur le haut. Il seroit fort malaisé de trouver un lieu plus

avanta

avantageux pour l'Harmonie. Aussi les Instrumens & les Voix y furent ils entendus avec grand plaisir. Il n'y eut aucun desordre, & tout parut ce jour là digne de la Cour d'un Roy Tres-Chrétien. La Procession estant sortie du Chasteau, passa devant les superbes Ecuries de Sa Majesté: qui estoient tenduës jusques à la Ville neuve de riches Tapisseries Ce Prince la remena jusques à l'Eglise, ayant eu la teste nuë pendant trois heures, sans s'estre mesme servy de Parasol contre l'ardeur du Soleil. Il entendit la Grand' Messe à la Paroisse, où tous les soirs de l'Octave il est venu au Salut.

Le .15. de l'autre mois, Feste de l'Ascension, on vit à Venise le grand & ordinaire concours que le Pardon de S. Marc y attire tous les ans. Il se tient une Foire fort

A iiij

8 M E R C U R E

celebre dans la Place pendant ce temps- là. Elle dure quinze jours, & les Masques y viennent avec affluence. La principale Cérémonie du jour de l'Ascension , est que le Doge, avec le Sénat & les Ambassadeurs qui se trouvent à Venise, monte sur le Bucentaure. C'est un grand Vaisseau doré, qui va à Voiles & à Rames , & où les Rameurs sont à couvers sous le Pont. Il a quarante-deux Bancs, & est long de soixante quatre pas, & large de seize. Ce grand Vaisseau est suivy de plusieurs Barques & Gondoles jusques à S. Nicolas de Lido , où le Doge va épouser la Mer , en memoire de la fameuse Victoire que la République remporta en 1177. contre l'Empereur Frédéric Barberousse , en faveur du Pape Alexandre III. Je vous ay marqué dans une autre Lettre

les

les paroles qu'il prononce , lors qu'il y jette une Bague d'or , qui est environ de la valeur de quarante francs. La Cerémonie estant achevée, il retourne à S. Marc, & fait un tres-grand Festin dans son Palais pour les Ambassadeurs & les Nobles , qui y sont traitez en Chair & Poisson. Apres le Dîné, on va au Cours au Mouran. C'est quelque chose de fort agreable à voir que la quantité de Gondoles remplies d'Etrangers qui s'y rencontrent. Mouran est le Lieu où se font les Glaces qu'on va chercher à Venise de toute l'Europe Monsieur le Duc de Mantouë s'est trouvé présent la derniere fois à cette Cerémonie , à laquelle Monsieur de Varangeville Ambassadeur de France assista avec Madame l'Ambassadrice sa Femme. Monsieur le Marquis de la

Torre , Ambassadeur de l'Empereur , y accompagna aussi le Doge , qui au retour les régala tous avec beaucoup de magnificence. Il y avoit un Eturgeon gros comme la cuisse. Plus de cent Personnes furent du Repas , qui dura plus de trois heures. On le fit à dix Services. Les Domestiques des Ambassadeurs , & quantité d'autres Etrangers, furent régalez dans le mesmetemps.

Les Cerémonies publiques dont je viens de vous parler, me font souvenir de celles qui ont esté faites à Vendosme pour obtenir de la pluye. Une secheresse extraordinaire de plus de deux mois, ayant donné lieu de craindre pour tous les Biens de la terre, on eut recours aux prieres ; & le moyen le plus infallible qu'on trouva pour mériter qu'elles fussent

sent exaucées, ce fut de faire porter processionnellement la Sainte Larme que le Sauveur du monde répandit sur le Lazare. Cette précieuse Relique est gardée avec grand soin dans l'Abbaye des Religieux Benedictins de la Trinité de Vendosme, où elle fut apportée l'an 1042. par son Fondateur Geoffroy Martel, Comte d'Anjou & du Vendômois. C'estoit un Présent que luy avoit fait Michel Paphlagon Empereur de Constantinople, en reconnoissance du Secours qu'il avoit donné à Catalus son Gouverneur en Sicile, dans la défaite qu'il y fit des Sarrafins, qui estant sortis d'Afrique en grand nombre, s'estoient rendus maîtres de toute l'Isle. Les miracles continuels qu'elle fait en foulageant ceux qui sont en péril de perdre la veuë, la mettent dans

une

une extrême vénération. Aussi observe-t-on beaucoup de formalitez quand on la porte dans une Procession générale, ce qui ne se fait jamais qu'en de tres-pressantes necessitez. La menace d'une fort grande disette ayant étonné tout le Pais, les Magistrats & les Echevins s'assemblerent en la Maison de Ville le Mercredy 27. de l'autre mois, d'où s'estant rendus en Corps à l'Abbaye, ils exposèrent au Supérieur les vœux empressez que faisoient les Peuples. Ce qu'ils demandoient leur fut accordé. On résolut de faire une Procession par toute la Ville, dans laquelle la Sainte Lame seroit portée avec les ceremonies & précautions accoustumées pour sa sûreté; & le Dimanche suivant, Feste de la Trinité, ayant esté choisy pour cela, les Religieux

jeûne

jeûnerent au pain & à l'eau jusques à ce jour, pendant que Monsieur de Remilly Bailly du Vendômois, & Maire perpétuel de la Ville, donna tous les ordres nécessaires pour cette Solemnité. Il manda les Curez de quatre vingts seize Paroisses de la Campagne, fit avertir les Compagnies des Corps de la Ville, disposa les Bourgeois à prendre les armes, & n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer à la pompe de la Feste. Le jour en estant venu, on fit battre le Tambour, au bruit duquel chacun se rendit sous son Drapeau. La Procession sortit dans cet ordre.

Toutes les Banieres des Paroisses, tant de la Campagne que de la Ville, marchaient à la teste chacune à la file, au milieu d'une double haye de Bourgeois rangez
sous

sous les armes. Les Croix suivoiēt de la mesme sorte, puis les Capucins & les Cordeliers en deux rangs. Apres eux paroissoient tous les Curez revestus de Chapes, ainsi que soixante Religieux de l'Ordre de S. Benoist, qui formoient deux lignes. Le Prieur tenant la Sainte Relique, marchoit sous un Dais de Velours cramoisy en broderie d'or, porté par les Echevins de la Ville. Ils estoient precedez de plusieurs jeunes Enfants vestus en Anges, qui jetoient des Fleurs dans les Ruës, qu'on avoit ornées de Tapisseries. De chaque côté du Dais estoient huit Bourgeois proprement vestus, ayant chacun une Peruisane. La Procession finissoit par les Magistrats de la Ville, les Officiers des Grands Jours, & ceux de l'Election, avec leurs Habits de cérémonie.

cerémonie. La Milice Bourgeoise qui les suivoit, faisoit des décharges à tous les Reposoirs qu'on avoit dressez en beaucoup d'endroits, afin d'y poser la Sainte Larme. C'estoit là que la Musique chantoit de fort beaux Motets, & que les Harpes, les Luths, & les Violons, faisoient un agreable concert avec les Hautbois & les Musettes. Au retour on chanta le *Te Deum* dans l'Eglise de la Trinité, qui est une des plus belles Eglises de France. Ce que vous admirerez, c'est que le temps ayant paru fort serein jusques à huit heures du matin, une pluye douce tomba dans l'instant que la Procession commençoit sa marche, & continua jusqu'au lendemain. Les Procès verbaux que l'on conserve de toutes les autres de cette nature, justifient que cet effet

effet n'a jamais manqué. Il y a douze ans qu'on fit la dernière.

Nous avons appris icy que Madame la Marquise de Puifieux , âgée seulement de 32. à 33. ans , mourut à Huninghen le 24. du dernier Mois, d'une hydropisie qui lui a causé de longues souffrances , pendant lesquelles elle a donné de continuelles marques d'une solide vertu, & d'une résignation véritablement chrétienne. Elle estoit restée Fille unique de feu Messire Joachim de Godet de Renneville , Seigneur de Renneville , Champoulain, de Marc , de S. Mars, Vicomte de Gueux en Champagne , Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roy, Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie , Maréchal de ses Camps & Armées, puis Lieutenant General, mort à l'âge

l'âge de trente-neuf ans de la blessure qu'il reçut à la Bataille de Saint Antoine le 30. Novembre 1652. La Maison de Godet de Renneville est tres-ancienne pour la Noblesse, alliée de celles de Mailly, de Bourbers, de Miremont de-Berrieux, de Beauveau de Roucy, & de Clermont-d'Amboise, & originaire de Berry, où elle s'est signalée par sa pieté ; ce que fait connoître la Fondation du Convent des Augustins de Blanc, faite par Pierre de Godet, Chevalier, Seigneur de Bauge en 1380.

Cette Maison s'établit en Champagne en 1470. par deux Freres à qui le party des Armes donna les moyens de se signaler, & qui s'arrestèrent dans cette Province par les acquisitions des Terres qu'ils y avoient faites. L'un s'appelloit

pelloit Guillaume de Godet, Chevalier, Seigneur de S. Hilaire, de Moivre, de Scury, de Coupets, Coupeville, & de Fresne, cinquième Ayeul paternel de Madame la Marquise de Puisieux ; & l'autre, Philbert de Godet, Chevalier, Seigneur de Faremont, de S. Martin, Domé, de Marthée, & du Petit-Ecury en Champagne. Ils s'allierent avec les Maisons de Folmarié, & de Lambesson, des plus illustres de cette Province. Je ne dis rien des autres Ancestres de cette Marquise, qui ont tous servy dans nos Armées avec autant de fidélité que de succès, & entr'autres, Messire Germain de Godet de Renneville, Chevalier, Seigneur de Boncourt, de S. Remy, de Verriere, de la Neuville, d'Escury, Baron d'Elise, Gentilhomme Ordinaire

dinaire de la Chambre du Roy,
 Capitaine de cinquante Hom-
 mes d'armes de ses Ordonnances,
 Gouverneur des Villes & Châ-
 teau de Sainte Menehoud, qui
 sous le Regne de Henry III. dé-
 fit cinq mille Hommes des Trou-
 pes des Ennemis devant sa Place,
 avec toute la valeur & la condui-
 te que peut donner un vray zele
 accompagné d'une longue expé-
 rience. Il estoit Grand Oncle de
 Madame la Marquise de Puisieux
 qui est morte Femme de M. sire
 Roger Brulart de Sillery, Che-
 valier, Marquis de Puisieux,
 Maréchal des Camps & Ar-
 mées de Sa Majesté, & Gouver-
 neur des Villes & Chasteau de
 Huninghen, Fils aîné de Messire
 Louïs Brulart, Chevalier, Mar-
 quis de Sillery, & de Dame Isa-
 belle de la Rochefoucaut, Tante
 de

de François VIII. du nom Duc de la Rochefoucaut , Prince de Marillac, Pair, & Grand-Véneur de France.

De Godet , porte pour Armes, *d'azur au Chevron d'argent , accompagné de trois Pommes de Pin d'or, deux en chef, & une en pointe, & pour supports deux Grifons d'or.*

Monsieur le Commandeur de Valbelle , dont je vous appris la mort il y a un mois , n'a point eu la joye de voir Monsieur le Marquis de Valbelle son Neveu , en possession de la Charge de Conseiller & Senéchal au Siege & Ressort de la Ville de Marseille. Cette Charge qui luy donne droit de présider à la teste des Officiers de ce Siege , le rend en mesme temps Chef de la Noblesse quand il s'agit de combattre pour le Service du Roy. Il y fut reçu par le
Parle

Parlement de Provence le second de May , & le 8. du mesme Mois à huit heures du matin, il se présenta à la Porte du Palais de Marseille, en Manteau, l'Epee au costé, avec quantité de Gentilshommes qui l'accompagnoient. Deux Conseillers de ce Siege, & un des Gens du Roy qui l'y reçurent, le menerent à la Chambre du Sénéchal parmy une affluence de monde accouru de toutes parts. En suite l'Audience ayant esté ouverte, on y fit lecture de ses Lettres de Provision. Ce fut une ample matiere pour Monsieur Cappus, Avocat & Procureur du Roy dans ce mesme Siege, qui apres avoir fait un tres-beau Discours sur les avantages de la Maison de Valbelle, & sur le mérite particulier de celuy dont on présentoit les Lettres, en demanda l'enre

l'enregistrement. Cela estant fait, Monsieur le Marquis de Valbelle entra dans l'Audience du Palais, accompagné de deux Conseillers. Alors Monsieur Baussset Lieutenant General , le prit par la main, & le mit à la premiere Place du Tribunal , l'Epée au costé, comme je l'ay déjà dit , & le Chapeau sur la teste. Aussi-tost qu'il fut assis, l'Huissier apella cinq Causes, sur lesquelles les Officiers du Siege ayant opiné avec Monsieur de Valbelle , Monsieur de Baussset prononça sur toutes au nom de ce nouveau Senéchal. Il monta de l'Audience à la Chambre du Conseil, où chaque Officier du Corps luy fit compliment en particulier. Monsieur le Marquis de Valbelle est Mestre de Camp de Cavalerie, & Cornete des Chevaux - Legers de la Garde de Sa Majesté. Com

Comme il n'est ny âge , ny profession qui ne permettent la galanterie , quand elle est réglée sur la bienséance , un Abbé de Lyon , dont la naissance égale l'esprit , & qui s'est souvent acquis l'approbation publique par des Discours remplis d'éloquence, ayant fait présent à une Dame de ses Amies d'un Bassin de Fleurs, & de Fruits, l'accompagna de ces Vers. Le tour fin & délicat qu'il leur donne , vous est connu par d'autres Ouvrages que vous avez veus de luy sous le nom du Druyde Lyonnois. Ce dernier n'est tombé entre mes mains que par un larcin qui a esté fait à la Dame.



SUR UN ENVOY DE Fleurs & de Fruits.

A M A D A M E D. S.

P*Ar mille attraits charmans
qu'en vous Nature assemble,
Iris, vous faites tous les jours
Naître mille petits Amours,
Si mutins quelquefois, qu'ils se
brouillent ensemble.*

*Il n'est rien en cela de trop mysté-
rieux,*

*La Discorde souvent se met parmi
les Dieux.*

Mais voicy chose plus nouvelle.

*Deux Déeses pour vous font en forte
querelle,*

Et chacune dans vostre cœur

Prétend à la place d'honneur.

*Flore par ses odeurs se vante de
vous plaire,*

Pomone

*Pomone avec ses Fruits de flater
vostre goust;*

*Toutes deux se font une affaire
Pour vous de se pousser à bout.*

*Pomone avec dédain dit l'autre jour
à Flore,*

Vrayment j'en suis d'avis, Déesse
des Parfums,

Dont les appas sont si communs,
Et qu'un peu d'ardeur évapore,
Qu'on vous laisse usurper sur moy
le cœur d'Iris.

Surquoy fondez-vous l'espérance
Du dessein que vous avez pris?

L'éclat de vostre teint n'a qu'un
peu d'apparence,

Vostre haleine au matin sent un
peu l'Ambre gris,

Vos regards ont quelques souîris;
Mais apres tout quand on y pense,

De vos douces senteurs la plus
grande abondance

Est un régal à juste prix.

Fin 1681.

B

Vos atours , vos presens , toute
vostre dépense,

Ne merite que du mépris.

*A ces mots Flore impatiente,
Ne pouvant plus souffrir ce discours
orgueilleux,*

*D'un ton & fier & dédaigneux,
Dit à la Nymphé médisante,*
Il sied bien de vous voir Mere
des cruditez,

Insulter à mes qualitez.
Quel aveuglement vous possede,
De m'oster pres d'Iris le rang que
l'on me cede ?

Pouvez-vous sans mes soins aspi-
rer à son cœur ?

Que feroient vos Fruits sans la
Fleur ?

Lors qu'Iris vous reçoit , me blâ-
mer de la sorte,

C'est abuser de ses bontez.
Le plus grand titre qu'elle porte,
Est d'estre la Fleur des Beutez.

Mais

Mais remettons nostre querelle
 Au téps que nous serôs pres d'elle.
 De son choix seulement dépend
 nostre bonheur,
 Et n'établissons rien sur le fond
 du mérite
 Pour la conquête de son cœur.



*Ainsi l'Amant qui médite
 De toucher une Beauté,
 Avec jugement évite
 La plainte & la vanité,
 Et jamais il ne profite
 Que par sa fidélité.*
*Cependant, belle Iris, décidez de
 la chose.*
Estes-vous pour la Pomme? estes-
vous pour la Rose?
Si vous secondèz mes vœux,
Vous serez pour toutes deux.
Au moins faites quelque caresse
Aux petits Rejettons que ma main
vous adresse.

*Allez , mes Fleurs ; allez , mes
Fruits ,*

Vous estes assez bien instruits.

Ne faites rien qui dégenere

De la bonté de vostre Pere.

*Allez , mes Fruits ; allez , mes
Fleurs ,*

*Pour cette belle Iris unissez vos
douceurs ,*

Et composez une Ambrosie

Qui jamais ne la rassasie.

Mais quand elle vous baisera ,

Vous sentira , vous mangera ,

N'ayez jamais la hardiesse

*D'en vouloir à son cœur , d'espérer
sa tendresse ,*

Je sçay bien ce qu'elle en fera ,

Le fidelle Acante l'aura.

L'Assemblée des Etats d'Ar-
tois s'est tenuë à Arras le 26. du
Mois passé. L'ouverture en fut
faite par Monsieur le Duc d'El-
beuf,

beuf, Pair de France, par Monsieur le Prince d'Elbeuf son Fils, Gouverneurs de cette Province; par Monsieur de Breteüil, Intendant; par Monsieur le Comte de Nancré, Gouverneur d'Arras; & par Monsieur Scarron de Longue, Président d'Artois, qui en sont les Commissaires de la part du Roy. Apres que Monsieur le Duc d'Elbeuf eut fait entendre les intentions de Sa Majesté, Monsieur de Breteüil fit un Discours fort éloquent sur ce sujet. Monsieur l'Evesque de S. Omer les remercia au nom de l'Assemblée, & les pria d'assurer le Roy du zele & de l'affection qu'ils auroient toujours pour son service, & de leur entiere soumission à ses volonteZ. Les Etats parurent avec un éclat qu'ils n'avoient point eu depuis longtemps, Sa Majesté

ayant remis le Corps de la Noblesse dans son ancien ordre (qu'une guerre presque continuelle de quarante-cinq années avoit fort alteré) & choisy parmi le grand nombre de ceux qui s'estoient introduits pendant ces temps - là , soixante & dix Gentilshommes d'une Noblesse épurée , qui à l'avenir composeront cet illustre Corps. Je croirois n'avoir satisfait vostre curiosité que tres - imparfaitement , si je n'ajoutois icy leurs noms, que j'ay mis par Familles selon l'ordre de l'Alphabet.

D'Assignies, Marquis d'Alluagne.

D'Assignies Dacquedorne, Comte d'Oisy.

D'Assignies , Baron de Bailleul.

De Bacquetiem Duliez , Seigneur de Drouvin.

De

De Beaufort , Seigneur de Mondricourt.

De Belleforiere , Comte de Belleforiere.

De Belvalet , Seigneur de Famechon, Mestre de Camp du Regiment V Vallon d'Infanterie.

De Berghe-Nomain , Seigneur d'Herfin-Coupigny.

De Bernage , Comte de Mauve, Marquis de Vilers-Brulin, Député de la Noblesse d'Artois.

De Bernemicourt , Seigneur de Foucquieres pres de Béthune.

De Bethencourt , Seigneur D'Haplincourt.

De Béthune-Desplanques , Seigneur de Penin.

De Blondel , Baron de Quincy, Seigneur de Boileux, Lieutenant General des Armées du Roy , & Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie.

B iijj

De Bonnières, Comte de Souatre.

De Bryas, Comte de Royon, cy-devant Capitaine de Cavalerie au service du Roy d'Espagne.

De Caravajal - Giron, Seigneur de Bugnies, cy-devant Capitaine au Regiment d'Orleans.

De Carnin, Seigneur de S. Leger, Capitaine de Cavalerie reformé au Regiment du Roy.

Du Chatel, Comte de Blangerval, Seigneur d'Annequin, cy-devant Gouverneur d'Audenarde pour le Roy d'Espagne.

De Comte, Seigneur de Blengel.

De Coupigny, Comte de Henu.

De Coupigny, Seigneur de Fouquieres pres de Lens.

De Coupigny, Seigneur de Ligny & Delbarque.

De Créquy, Duc & Pair de France,

France , Seigneur deFressin ,
Chevalier des Ordres du Roy,
Premier Gentilhome de sa
Chambre , Lieutenant Gene-
ral de ses Armées, & Gouver-
neur d'Hesdin.

De Créquy, Marquis d'Hemont,
cy devant Capitaine de Ca-
valerie au Regiment de S.
Germain Beaupré.

De Créquy , Vicomte de Lan-
gre, Seigneur de Marconelle ,
Capitaine au Regiment de la
Couronne.

De Crevant-Humieres , Marquis
de Humieres , Maréchal de
France , Gouverneur Gene-
ral de Flandre.

De Croeser, Seigneur d'Auden-
thun.

De Croy, Baron de Clarque, cy-
devant Capitaine d'Infanterie
au service du Roy d'Espagne.

B v

**De Croy, Comte de Solre , Seig-
neur de Beaufort , cydevant
Mestre de Camp d'un Regi-
ment d'Infanterie au service
du Roy d'Espagne.**

**De Croix , Comte de Vvacca ,
Brigadier des Armées du Roy,
cy-devant Colonel du Regi-
ment Royal Vvalon de Ca-
valerie.**

**De Cunchy-Trambloy, Seigneur
de Floury.**

**De Dyon, Seigneur de Vendon-
ne.**

**De Fienne, Vicomte de Fruges ,
cy - devant Gouverneur &
Grand Bailly de Bruge pour
le Roy d'Espagne.**

**De Fienne , Seigneur de Bien-
ques & d'Hupan , cy - de-
vant Capitaine d'Infanterie
au service du Roy d'Espagne.**

**De Fienne - Regnauville , Seig-
neur**

neur d'Hestru, cy-devant Député ordinaire de la Noblesse d'Artois.

De Gand - & - Vilain, Prince d'Isenghien, Seigneur d'Onghies, cy-devant Capitaine de Cavalerie au service du Roy d'Espagne.

De Gand, & - Vilain; Marquis d'Hem, Seigneur de Sussaint Leger.

De Ghiselin, Seigneur de Lofenghien.

De Ghistelle, Marquis de Croix.

De Ghistelle - Herny, Baron d'Esclimeux.

De Gomiecourt, Comte de Gomiecourt, Seigneur de Lignereul, Capitaine reformé de Cavalerie au Regiment de Lumbré.

De Hamel, Seigneur de Bourez-Berlencourt.

De

De Harchies, Seigneur de Plu-
moison , cy-devant Capitaine
au Regiment d'Artois.

De la Haye, Comte d'Hefecque,
cy - devant Député ordinaire
de la Noblesse d'Artois.

D'Haynin-Vvambrechies, Seig-
neur de Hamelaincourt, cy-
devant Capitaine de Cavale-
rie au service du Roy d'Es-
pagne.

D'Haynin, Seigneur de Vvau-
rans.

D'Henin-Lietard, Baron de Fos-
seux, Capitaine reformé de
Cavalerie au Regiment de
Bezons.

D'Houchin, Marquis de Lon-
gatte, Seigneur d'Annesin ,
cy-devant Député ordinaire
de la Noblesse d'Artois , &
Lieutenant Colonel du Regi-
ment Royal Vvalon de Cava-
lerie. De

De Jausse , Comte de Mastain ,
Seigneur de Mamez.

De Lens, Comte de Blandecque,
Baron d'Alenne , cy-devant
Capitaine d'Infanterie au ser-
vice du Roy d'Espagne.

De Lieres-Dostrel, Comte de S.
Venant , cy-devant Gouver-
neur de S. Omer pour le Roy
d'Espagne, & Député ordinai-
re de la Noblesse d'Artois.

De Lieres - Dostrel , Baron de
Berneville.

De Longueval , Comte de Bu-
quoy , cy-devant Mestre de
Camp d'un Regiment de Ca-
valerie au service du Roy
d'Espagne.

De Mailly-Douroncel, Seigneur
de Velus.

De Maulde , Marquis de la
Buisserie.

De Mamez, Seigneur de Nielles.
De

38 M E R C U R E

De Melun, Prince d'Epinoÿ, Seigneur de Caruin. Son Pere étoit Chevalier des Ordres du Roy.

Le Merchier, Seigneur d'Hulux. De Montmorency. Morbecque, Prince de Robecque, Seigneur de Bersée, cy-devant Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie au service du Roy d'Espagne.

De Montmorency, Seigneur de Neufville-Vitasse, cy-devant Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie au service du Roy d'Espagne.

De Mont Saint Eloy, Seigneur de Vvendin.

De Noyelles, Marquis de Lisbourg, Comte de Marles, cy-devant Gouverneur de la Motte-au-Bois pour le Roy d'Espagne, & Député ordinaire

naire de la Noblesse d'Artois.

Dostrel, Seigneur de Conchy.

De Servin , Seigneur d'Heri-
court.

De Toustain , Marquis de Ca-
rency.

De Traysignies , Vicomte d'Ar-
muiden , Seigneur de Bomy,
cy-devant Lieutenant Colo-
nel d'un Regiment de Cava-
lerie au service du Roy d'Es-
pagne.

De la Tramerie , Marquis du
Forest.

De la Tramerie, Seigneur de Gi-
venchy , cy-devant Lieute-
nant de Cavalerie au Regi-
ment de Saluces.

De Tramecour , Seigneur de
Vverchin.

De Vignacourt, Baron de Pernes,
Seigneur d'Hourithon.

Un si grand nombre de Noms
illustres

illustres dans une seule Province, vous pourra causer de l'étonnement ; mais, Madame, vous ne devez pas en être surprise. L'Artois a toujours esté une Pepiniere de Noblesse , qui en a fourny les Provinces voisines. L'on a renouvelé cette année les Députez ordinaires. Ce changement ne se fait que tous les trois ans. Le Clergé a nommé Mr l'Abbé de Dommartin ; la Noblesse, Mr le Comte de Belleforiere ; & le Tiers-Etat a continué Mr Palifot d'Incourt. On a renouvelé dans le mesme temps les Députez qu'on prépose pour voir l'employ des Deniers que l'on a levez sur la Province. Chaque Corps en nomme deux , & ce n'est aussi que tous les trois ans qu'on les choisit. Ceux du Clergé sont Mr l'Abbé de Marcüil, & Mr
de

de Vvaresquiel Chanoine de S. Omer. Ceux de la Noblesse , Mr le Comte de Gomiecourt, & Mr le Marquis de Carency. Outre ces Députés généraux qui ne se font que tous les trois ans , l'on en choisit encor trois d'année en année pour aller en Cour. Le Clergé a nommé pour celle cy Mr Chasse Grand Prieur de S. Vaast ; la Noblesse, Mr le Comte de Mauve , qui sort de la Députation ordinaire ; & le Tiers-Etat, Mr Taffin, Conseiller Pensionnaire de la Ville de S.Omer. Le choix qui a esté fait de ces divers Députés, répond aux souhaits de tous ceux de la Province, & c'est vous marquer en peu de mots tout ce qu'on peut dire à leur avantage.

J'ay veu des Lettres qui portent que le 18. de l'autre mois Mr Stradion

Stradion Chanoine du Chapitre de Mayence, donna une magnifique collation dans son Jardin, aux Dames de la Cour de Hanover, que l'envie de voir cette Capitale de l'Electeur de ce nom, avoit amenées des Bains de Vvisbaden avec quelques Cavaliers. Madame la Duchesse de Hanover, & la Princesse sa Fille, y estoient *incognito*. Deux jours après, l'une & l'autre accompagna Mr le Duc de Hanover, qui vint à Mayence avec douze Carosses à six chevaux. Mr l'Electeur en ayant reçu avis, partit à dix heures du matin, & alla au devant d'eux à une demy-lieuë au delà du Pont du Rhin, avec un Cortege de seize Carrosses, tous aussi à six Chevaux. Si-tost qu'ils se furent joints, le Duc, la Duchesse, & la

Princesse

Princesse leur Fille , mirent pied à terre , & après les complimens réciproques, monterent avec l'Electeur dans son Carosse. On entendit dans le mesme temps la premiere Salve de tout le Canon de la ville. La seconde fut tirée quand ils arriverent sur le bord du Rhin ; & la troisieme , à leur entrée dans la Ville , qu'ils traverserent au milieu de la Bourgeoisie , & des Soldats en haye sous les armes. Mr l'Electeur conduisit d'abord ses illustres Hostes dans l'Appartement qu'on leur avoit préparé, & les y ayant laissez jusqu'à ce qu'on eut servy , il les revint prendre pour le Dîné qui les attendoit. Il y eut vingt-quatre personnes à table, sans aucun Chanoine , parce que le Grand Maréchal de la Cour de Hanover vouloit estre assis au dessus

deffus du Doyen, qui ne veut céder le pas à aucun Comte. Ceux qui prirent place, étoient Mr Fauger Envoyé de France, Mr le Comte de Holac, & les Seigneurs & Dames du Duc & de la Duchesse. Ce Régál fut de quatre Services, chacun de quarante Plats. La Musique tant de Voix que d'Instrumens, ne cessa point pendant le Dîné, non plus que les Timbales & les Trompetes, & on tira trois coups de Canon à chaque santé qu'on but. Sur les sept heures du soir, Mr le Duc de Hanover, & les deux Princesses, prirent congé de l'Electeur de Mayence, qui les remena jusqu'au bord du Rhin, où ils entre-
rent dans un grand Navire fort ajusté. Ils descendirent jusqu'à Brieberich, monterent là en Carrosse, & retournerent coucher à
Vvisbaden.

Vvisbaden. Le lendemain ce Duc envoya plusieurs Présens aux Officiers de l'Electeur, ſçavoir un Cofret d'argent de treize marcs, au grãd Maréchal, un petit cofret avec une grande Coupe d'argent, au Maréchal de la Cour ; deux Coupes ou Taffes avec deux grands Gobelets , au Grand Veneur qui l'avoit ſervy à table; un grand Gobelet avec une douzaine de petits, à Monsieur Bicken qui avoit ſervy Madame la Duchefſe; deux Chandeliers & deux Salieres , à Monsieur de Vvaesberg qui avoit ſervy Madame la Princeſſe; un Baſſin avec l'Eguiere , à l'Ecuyer - Tranchant ; & d'autres Présens en Richedalles, aux quatre Offices , aux Muſiciens , aux Valets-de pied , aux Trabans ou Hallebardiers , aux Gardes , aux Canonniers , aux
Fourriers,

Fourriers , au Maistre d'Hôtel , &c. Ainsi tout le monde eut part à ses libéralitez.

Il est des Festez de toute nature. Les unes se font avec beaucoup de magnificence, & les autres n'ont pour but que de réjouir les Spectateurs par les grotesques Figures qu'on y fait paroître. Celle que font tous les ans les Arquebusiers de Rheims , est de ce genre. Ils vont tirer un Oyseau , où tous à l'envy font voir leur adresse; & le lendemain ils se divertissent publiquement par quelque Marche plaissante, qu'ils appellent *Farce*. Voicy ce qui s'est passé dans la dernière. Elle fut faite le 3. de ce mois. Un Trompette de la Ville faisoit à cheval l'ouverture de cette Marche. Il estoit suivy de deux Connestables de la Compagnie des Arquebusiers,

siers, & ceux cy de quatre hommes montez sur des Ânes, & vêtus en Païsans. Après eux venoient dix ou douze des mesmes Arquebusiers, ayant des Pantalons de toile jaune depuis les pieds jusques à la teste, & des Couronnes de feuilles de Vigne. Les Ceintures & Bandolieres qu'ils portoient, étoient composées de ces mesmes feuilles. Ils tenoient de gros bâtons, & dançoient devant un Char, tout couvert aussi de feuilles de Vigne, & attelé de six Bœufs. Un des plus gros hommes qu'on eût pû trouver, y représentoit Bacchus. Il tenoit d'une main une Bouteille d'environ douze Pintes de Vin, & un grand Verre de l'autre. Plusieurs autres Pantalons entouroient ce Char, ayant chacun une Bouteille à la main.

En

En suite paroïssient dix ou douze hommes habillez en Cuisniers, portant comme un Berceau de bois peint de différentes couleurs. On y voyoit un grand feu dans de longues Poëles de fer, avec deux Broches tres-abondamment garnies , qu'un Tournebroke qu'on y avoit appliqué faisoit tourner lentement. Plusieurs hommes déguisez en Pâtissiers , portant des Pastez & de grands Gasteaux , suivoient cette importante Machine. Leurs Bandolieres estoient garnies d'Echaudez, qu'ils distribuient à leurs Amis. Ils firent le tour de la Ville dans ce plaisant équipage , & terminerent la Feste par un Repas, où la grande Bouteille du gros Bacchus fut souvent vuïdée.

L'Histoire des Fleurs vous est
connuë.

connuë. Les spirituelles & galantes Lettres du Berger Fleuriste, vous ont appris leurs amoureux démeslez. Si vous voulez en sçavoir la suite, vous n'avez qu'à lire ce qu'il adresse.

A LA BELLE CLORIS DES AMBARRIENS.

Vous me demandez, belle Cloris, s'il n'y a rien de nouveau dans les *Avantures de la Violette & du Muguet*, dont vous desirez d'être éclaircie. Il m'est facile de vous donner cette satisfaction. Ma curiosité a par bon-heur devancé la vostre, & j'ay sçeu des *Primeveres* depuis quatre jours, que le changement de ces deux Fleurs est si grand, qu'on n'y peut rien ajouter; car enfin elles ont passé d'une extrémité à l'autre, & tourné leur amour en haine.

Juin 1681.

C

Changement difficile à croire
 Entre deux Fleurs de bonne
 volonté,
 Qui dans l'amour mettent toute
 leur gloire
 Et toute leur félicité.
 Pourtant, belle Cloris, on conte
 ainsi l'histoire,
 Et je me rends garand que c'est
 la vérité.

*Les dernières nouvelles de leur
 Empire nous disoient bien que le
 Muguet avoit un grand panchant
 à cette révolution de passions, par-
 ce qu'après nous avoir appris qu'il
 avoit aimé la Violette pour sa beau-
 té & pour sa douceur, & cessé de
 l'aimer pour sa grande coquetterie,
 elles nous apprenoient qu'il feignoit
 de l'aimer encor par raison de po-
 litique, malgré l'aversion qu'il
 avoit pour elle. Mais le moyen
 qu'un*

qu'un cœur demeure long-temps
en cet état ?

Une feinte en amour est un trop
lourd fardeau.

On a beau faire , on a beau
dire.

L'Objet le plus doux , le plus
beau

Qui soit dans l'amoureux Em-
pire ,

S'il déplaît , devient un mar-
tire.

*Voicy donc, belle Cloris, ce qui en
est arrivé, suivant le fidelle recit
des Primeveres. Apres que le Mu-
guet eut fait pendant quelques mois
l'experience de cette verité, l'ennuy
& le chagrin s'emparerent de son
esprit , & estant plus forts que la
politique , le disposerent peu à peu
à s'affranchir de la contrainte où il*

vivoit , & à ne plus avoir d'assiduez pour la Violette.

Plus je la vois (dit-il) plus j'en
ay de dégoût ;

Car comme je me tais de sa co-
quetterie ,

La Friponne en triomphe , elle y
prend plus de goust ,

Et croit que j'ignore sa vie.

C'est trop dissimuler , c'est trop
de flaterie ;

A quoy bon faire tant d'hon-
neur

A ce qu'on trouve indigne de
son cœur ?

*Ces raisons le porterent à execu-
ter le dessein de rupture ouverte
qu'il avoit conçu. Il se retira vo-
lontairement dans une Serre. Il y
passa l'Hyver , & n'alla presque
plus chez le Violier , qui n'en fut
pas trop fâché. Il n'en fut pas de
mesme*

*mesme de la Violete. Sa Cour dimi-
nuoit d'un Galant. Elle s'en plai-
gnit , elle en gronda, mais on ne se
mit guère en peine de l'appaiser.
Des affaires importantes appelle-
rent dans la suite le Violier au
grand Jardin de Flore. Il fallut
s'éloigner. Il y alla, & il y est en-
cor. La negligence du Muguet s'au-
gmenta par cette absence.*

Il ne sortit plus de sa Serre ,
Pas mesme au retour du Prin-
temps.

Fleur la plus sage de la Terre,
Belle Immortelle, dès ce temps
Vous avez quitté le Parterre,
Tout y souffroit de vôtre éloi-
gnement.

Dieux ! combien le Muguet en
versa-t'il de larmes ?

Son unique soulagement
N'estoit que de penser à vos

aimables charmes ,
Il y pensoit à tout moment.

Aucuns devoirs cependant n'étoient rendus de sa part à la Violette. Ce procédé marquoit de l'oubly, de l'indifference, ou du mépris. Elle en redoubla sa colere contre luy , & vint mesme deux fois dans sa Retraite pour luy en faire des reproches, & pour essayer de le ramener à elle par la force de ses attraits , qu'elle mit tous en campagne, & par le souvenir des douceurs qu'ils avoient goûtées ensemble.

Qu'avez-vous , luy dit-elle, & quel fâcheux ombrage

Vous a rendu d'une humeur si sauvage ?

Avez vous oublié les plaisirs innocens

Dont tant de fois l'amour a contenté nos sens ?

Seriez-

Seriez-vous un ingrat ? un par-
jure ? un volage ?

Je suis dans mon Réduit en pleine
liberté ,

Vous sçavez quelle est ma
bonté.

Faut-il vous dire davantage ?

Si vous n'en profitez, vous n'êtes
guere sage.

*Le Muguet luy fit des soumissions
pour se défaire d'elle ; mais comme
il est trop sçavant dans l' Art des
Coquetes, pour ignorer qu'elles veu-
lent toujours tout gagner, & qu'el-
les ne veulent jamais rien perdre,
il n'attribua les démarches de cel-
le-là qu'à cette raison generale &
interessée , & ne luy tint guere de
compte de ses pas ny de ses remon-
trances.*

Lors qu'on sçait qu'une Belle
accorde des faveurs

56 M E R C U R E

Au premier des Amans qui luy
dit des douceurs ,

Leur attrait a peu de puissance.

S'il gagne les nouveaux venus,

Si-tost qu'ils se sont reconnus,

Adieu l'estime & la reconnois-
sance.



On ne veut en amour point de
communauté ,

Le bon-heur le plus grand y perd
sa qualité ,

Dés qu'on voit qu'il entre en
partage.

On veut en avoir seul toujours
tout l'avantage ;

Et sans ce glorieux & charmant
préciput ,

Amour, faveurs , vous estes au
rebut.

*Comme le Muguet sçavoit l'usa-
ge que la Violete faisoit des siennes,
il*

il ne fut point touché de leur offre.
 Il l'alla pourtant voir, mais il fit
 cette visite avec une autre Fleur.
 La Violette le receut froidement sur
 cette circonstance, & luy témoi-
 gna qu'elle n'estoit pas satisfaite
 de ce devoir. Elle s'attendit donc à
 un autre. Le temps luy fit voir que
 son attente estoit vaine. Elle en eut
 du dépit. La patience luy échapa,
 & la vengeance s'emparant enfin
 de son ame, elle se déchaîna d'une
 telle maniere contre le Muguet,
 que tout le Parterre en fut surpris
 & scandalisé.

O Dieux ! que ne peut point une
 Fleur emportée ?

Feu, flâme, foudre, & traits de
 cruauté,

Sortent de son ame irritée.

Elle invente, elle impose avec
 temerité,

C 5

58 M E R C U R E

Et choque en tout la verité.
 N'en doutons point, il faut que
 la Coquetterie,
 Soit Fille du Mensonge & de
 l'Effronterie.

*L'Iris, ancienne amie du Muguet,
 l'avertit des discours outrageans
 que la Violette tenoit de luy. Il en
 écouta le rapport avec étonnement,
 mais aussi avec modération. Elle
 en colere, dit-il, il faut l'excuser,
 & ne la pas croire. Ce peu de mots
 fut toute sa défense. Il n'y a rien
 ajouté jusqu'à ce jour, par le res-
 pect qu'il doit au Sexe de cette
 Fleur, & par la considération des
 premieres bontez qu'elle a eues
 pour luy. Tout le Parterre l'a loué
 de cette conduite peu ordinaire, a
 blâmé celle de la Violette, & a de-
 claré qu'une tendresse & des faveurs
 qu'on accorde à tout venant, méri-
 tiente*

toient d'estre payées de mépris. Voilà, belle Cloris, ce que j'ay sçeu des Primeveres, & ce que vous avez désiré d'apprendre de moy.

Ainsi vous voyez le Muguet
Epuré de l'amour coquet,
Ne pensant plus à la Coquette,
Ou n'y pensant qu'avec dé-
dain,
Mais comme sans amour son ame
s'inquiete,
Et que contre ce Dieu le plus
fier s'arme en vain,
Permettez-luy d'aimer, renon-
çant à toute autre,
Les Fleurs d'un teint comme le
vostre,
Ou de mourir sur vostre sein.



Vous y mettez souvent la Vio-
lete,

Epargnez-

60 M E R C U R E

Epargnez - luy des sentimens
jaloux.

Belle Cloris , je suis son Inter-
prete.

Je sçay que tout ce qu'il sou-
haite ,

J'en jure par vos yeux aussi bril-
lans que doux ,

Est de vivre ou mourir pour
vous.

*C'est aussi, Madame , la plus
forte passion de vostre , &c.*

Les Vers qui suivent ont esté
notez par Mr de Pulvigny. Un
Amant s'y plaint. Vous n'en se-
rez pas surprise. C'est le langa-
ge ordinaire de tous ceux qui
aiment.

A I R N O U V E A U.

PEtits Oyseaux de la Saison
nouvelle ,

Il vous suffit d'estre amoureux.

Vous

GALANT. 61

*Vous ne redoutez point ny jaloux,
ni cruelle*

Petits oiseaux dans le

moureux vous ne

tour du printemps y

je souffre helas pendant*

jaloux pourquoy

il que le prin-- te

60 M E R C U R E

Epargnez-luy des sentimens
jaloux.

*Vous ne redoutez point ny jaloux,
ny cruelle,*

*Le retour du Printemps vous rend
toujours heureux.*

*Je souffre, hélas, pendant toute
l'année,*

Et les rigueurs & les jaloux.

*Pourquoy n'avons-nous pas la même
destinée ?*

*Faut-il que le Printemps ne soit
fait que pour vous ?*

Ma dernière Lettre vous a appris que Mr. de Noailles Evêque & Comte de Châlons, avoit pris séance au Parlement comme Pair de France. Le Lundy 19. de May, ce digne Prelat partit de Paris, & estant arrivé le 20. à Estoges, premier Bourg de son Diocèse, il descendit au Château, où il fut traité magnifiquement par Mr le Comte & Madame

62 M E R C U R E

dame la Comtesse d'Estoges. Il y trouva Monsieur l'Abbé Cuifotte, Archidiacre de Vertus, Syndic & Chanoine de la Cathédrale, accompagné des Curez des environs, qui le haranguerent ce que firent après luy, au nom de la Ville, Monsieur du Sorbon Trésorier de France, & Monsieur Bauger Conseiller au Présidial, députez par le Conseil. Ce sont des Personnes d'un mérite singulier, qui remplirent cet employ avec beaucoup de succès. Monsieur de Châlons s'avança le 21. jusques à Athy, où il estoit attendu dans le Château par Monsieur Lallemant de Lestree, Seigneur de ce Lieu, Grand-Maître des Eaux & Forests de France au Département d'Orleans, & Lieutenant de Ville de Châlons. Ce fut là que les premiers Complimens

plimens luy furent faits de la part du Chapitre de la Cathédrale. Le lendemain 22. il partit d'Athy, distant de Châlons de quatre lieuës. A peine eut il marché un quart - d'heure , qu'il aperçeut deux cens Hommes, tous de bonne mine, & tresbien montrez, qui environnant son Carrosse, luy témoignèrent par la bouche de Monsieur Truc de S. Feurjeux, Lieutenant General Criminel, Conseiller de Ville, leur Commandant, l'impatience où chacun estoit de son arrivée. Le Discours & la Réponse furent tres dignes de ceux qui les firent. A l'entrée du premier Fauxbourg de Châlons, deux Bataillons d'Infanterie, chacun de mille Hommes, détachés sous vingt Capitaines de Quartier, & commandez par Monsieur Deû. Conseiller

ler au Présidial & au Conseil de Ville, reçurent ce Prélat si souhaité. On fit les Salves accoutumées, apres lesquelles on s'avança jusques au second Fauxbourg, toute la Cavalerie & Infanterie se tenant toujours dans un tresbon ordre. Tout le Clergé qui sortit en Chapes hors les Portes de Châlons, vint dans le mesme Fauxbourg jusques à l'Eglise de S. Sulpice, où ce Prélat s'alla revestir de ses habits Pontificaux; apres quoy il entra processionnellement dans la Ville au bruit des Clôches, du Canon, des Trompetes, des Tambours, & des acclamations de tout un grand Peuple. S'estant rendu à la Porte de la Cathédrale dans le mesme ordre que je viens de vous marquer, il y fut harangué en Latin par Monsieur de Bar, Doyen du Chapitre

Chapitre. Il entra en suite dans l'Eglise , qui estoit tres-bien parée. La Musique y chanta le *Te Deum* , apres qu'il l'eut entonné. Ces Cerémonies estant achevées, il quitta ses Habits Pontificaux , & fut conduit au Palais Episcopal. Il y en a peu en France d'aussi étendus pour le logement. Vous en ferez convaincuë , quand je vous diray que le Roy, la Reyne, Monseigneur le Dauphin, & Madame la Dauphine , y avoient chacun de tres-grands Appartemens , qu'ils occuperent trois jours, dans l'occasion du Mariage , sans parler des autres Lieux destinez pour les Offices. Le mesme jour , le Présidial en Corps, & toutes les Compagnies, le complimenterent dans son Palais ; & le lendemain , le
Conseil

Conseil aussi en Corps , luy vint presenter , suivant l'ancien usage , un fort beau Calice de vermeil doré , enrichy de Figures historiques d'un admirable travail. En suite tous les Bourgeois s'abandonnerent à la joye qu'ils ressentoient de se voir sous la conduite d'un Evêque que sa pieté & ses grandes qualitez ne rendent pas moins illustre que l'éclat de sa naissance. Le 25. jour de la Pentecoste, qui est la Feste de la Ville , ce Prelat officia. Vous pouvez juger du nombre infiny de Peuple de l'un & de l'autre Sexe, qui se trouva dans la Cathédrale. Les Solemnitez qu'on fait ce jour-là sont assez particulieres. Apres que les Vespres ont esté chantées , on descend plusieurs Chasses où sont les Reliques des Evêques

ques de Châlons que l'on a canonisez, & on les expose au milieu du Chœur jusqu'au lendemain Lundy qu'elles sont portées par toute la Ville dans une Procession générale. Tous les Ordres des Religieux, qui sont en grand nombre, se trouvent à cette Procession. Elle part à huit heures du matin, & va dans tous les Convents prendre les Chasses qu'on a aussi descenduës le jour précédent. Celle où est le Corps de S. Memie, premier Evêque & Apostre de Châlons, est précédée de toutes les autres. La Procession ayant fait un fort grand tour, on les apporte dans la Cathédrale, où elles sont mises sur des Tréteaux élevez de sept ou huit pieds, en sorte qu'on puisse passer deffous. On les y laisse exposées depuis midy que

que la Proceſſion rentre, juſqu'au lendemain Mardy. Le ſoir du Lundy, on allume une fort grande quantité de Cierges, & apres le *Te Deum*, ſolemnellement chanté par la Muſique, on laiſſe pluſieurs Religieux à la garde des Reliques, qui attirent toute la nuit une affluence de monde incroyable. Le lendemain, on fait une ſeconde Proceſſion dans le meſme ordre. Mrs du Conſeil aſſiſtent en Corps à l'une & à l'autre, & ſont ſuivis de pluſieurs Archers, qui empêchent la confuſion que pourroit cauſer la foule. Je ne vous diſ rien des ſuperbes Repoiſoirs qu'on fait en beaucoup de Lieux, pour y poſer les Saintes Reliques. Les Chaiſſes qu'on a priſes dans les Convents, y ayant eſté remiſes, on rapporte celles de la Cathédra

thédra

rhédrale, qui font de vermeil doré, & aussi bien travaillées qu'on en voye en aucun Lieu. Mr de Noailles ayant assisté il y a un mois à ces deux Processions, fut cause que la foule y redoubla, chacun étant accouru des environs pour voir cet illustre Evêque. S'il est magnifiquement logé à la Ville, il l'est de même dans sa belle Maison de Sarry, qui n'est qu'à une portée de Mousquet de cette charmante Promenade que tout le monde admire pour sa grandeur, & qu'on appelle le Jard. Elle est dans une situation avantageuse, bâtie à l'antique, & entourée de Fosses d'eau vive, aussi-bien que le Jardin, qui est extrêmement grand. Cette eau est un Bras de la rivière de Marne.

Dans le même temps qu'on
fit

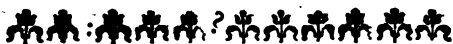
fit à Châlons ces Solemnitez publiques, on vit à Marseille une espece de prodige que l'on auroit peine à croire, si toute la Ville n'en avoit esté témoin. Un jeune Ecclesiastique nommé Mr Eiguesier, y estant venu pour quelque affaire, fut prié par ses Amis de leur donner un Sermon le Mardy des Festes de la Pentecoste. Il monta en Chaire dans l'Eglise des Jesuites, apres avoir demandé en y montant, qu'on luy marquast trois differens Textes, avec un Sujet pour les appliquer. Ce Passage, *Ponam calceamentum meum in Idumea*, luy fut donné par le Pere de Cellieres, dont tout le monde connoit l'erudition; cet autre, *Domus Erodi dux est eorum*, par Mr le Grand Vicaire; ce troisieme, *Eruetavit cor meum verbum bonum*,

num, par Mr Baron Capiscol de la Cathédrale ; & l'*Envie* fut la matiere sur laquelle Mr Malaval luy dit de prêcher. Il le fit sur l'heure avec un entier succez, & accommoda si bien ces trois Textes à son sujet, qu'il s'attira l'admiration de tous ceux qui l'entendirent. C'estoient la plupart Juges fort intelligens.

Avoüez, Madame, que peu de Personnes se hazarderoient à une entreprise de cette nature, & que pour ne pas s'applaudir soy mesme quand on y a réüßy, il faut avoir une extrême modestie. Celle de Mr le Duc de S. Aignan vous a privée d'une lecture agreable, en luy faisant supprimer quelques Vers inpromptu fort galans, en Réponse à d'autres de Mr le Marquis de Dangeau, tantost sur le sujet du Ballet,

let , tantost sur la Loterie du Roy. La mesme chose seroit arrivée cette fois sur le sujet de la Course de Bague & des Testes, si malgré le soin qu'il a pris d'empescher qu'il n'en courust des copits , il n'estoit tombé entre mes mains une Requeste que ce Duc fit sur le champ , pour supplier Monseigneur le Dauphin , qui l'avoit choisi pour estre de sa Quadrille , de le dispenser de cet honneur , à cause du temps qu'il avoit passé sans faire cet Exercice , au lieu duquel il a esté choisi pour estre Juge du Gam dans ces Courses ; ce qui n'a pas empesché que s'estant exercé en son particulier pour s'éprouver , il ne l'ait fait avec son adresse ordinaire. Voicy les Vers de sa Requeste.

A



A MONSEIGNEUR.

REQUÊTE.

C'Est à vous, digne Fils du plus
grand Roy du monde,
Que touché d'une peine à nulle
autre seconde,
D'un visage assez triste, & d'un œil
abatu,
J'ose enfin m'adresser en ces Vers
impromptu.
De deux contraires maux, Sei-
gneur, je sens l'atteinte,
Je brûle de desir, & je tremble de
crainte,
Et cette incertitude où je me vois
plongé,
Ne peut jamais finir qu'avec vostre
congé.
L'honneur de vostre choix demande
un cœur sincère,

Juin 1681.

D

*On compte assurément sur ce qu'on
m'a vu faire.*

*Ce n'est pas que toujours une noble
vigueur*

*Ne soutienne assez bien la fierté de
mon cœur.*

*Mais quoy? pourray-je avoir cette
infaillible adresse*

*Qu'un usage fréquent a mis en la
jeunesse ,*

*Et pourray-je, Seigneur, avec si
peu de temps*

*Remettre en quinze jours un repos
de quinze ans ?*

*En ces occasions quand j'ay cherché
la gloire.*

*Mon Bras s'est honoré de plus d'une
victoire;*

*Mais si je ne suis pas ce qu'autrefois
je fus,*

*Je vous verray trompé, Seigneur,
& moy confus.*

J'ay, si vous le voulez, une grande
ressource : Vous

*Vous pouvez me nommer pour Juge
de la Course,*

*Pour Maréchal de Camp, pour ce
qu'il vous plaira,*

*Hors d'estre combatant, tout Nom
me conviendra.*

*Mais si je trouve en vous un Prince
inexorable,*

*Et si je n'obtiens rien qui me soit
favorable,*

*Ou tré de desespoir, je m'en vais
declarer*

*Que ce n'est point au Prix que je
veux aspirer;*

*Que je courray fort mal, & que je
fais mon compte,*

*Qu'ou l'on cherche l'honneur, je
trouveray la honte,*

*Que vous serez par moy foiblement
secondé.*

*D'ailleurs, n'obtenant point ce que
j'ay demandé,*

*S'il faut absolument combattre , ou
vous déplaire ,*

*Vienne alors sur mes Bras tout le
party contraire ,*

*De la nécessité je fais une vertu ,
Aucun ne paroîtra qui ne soit
abatu.*

*Oüy, le plus dangereux va connoître
à sa honte ,*

*Que comme on ne voit rien que le
Roy ne surmonte ,*

*Quand son auguste Fils a fait choix
d'un Guerrier ,*

*On le voit en tous lieux couronné
de Laurier.*

Il y a des actions qui seroient
d'un grand mérite , si on les fai-
soit dans la pureté d'intention
qui accompagne ce qui part
d'un bon principe. C'est par ce
defaut d'intention bien réglée
que beaucoup de gens se privent
de tout , sans qu'il entre aucune
ombre

ombre de vertu dans ce qui les fait renoncer à la vanité & aux plaisirs. Vous l'allez connoître par ce que j'ay à vous dire. Un Provincial, à qui son Pere avoit laissé de grands Biens, vivoit dans une reforme que les plus zélez auroient peine à suivre. Il n'estoit d'aucun divertissement, ne mangeoit jamais avec personne, aimoit la frugalité, jeûnoit une partie de l'année, & dans l'horreur qu'il avoit du luxe, il se contentoit d'un Tour de Lit à la Païsanne, & de quelques Meubles proportionnez à cette simplicité. Comme il avoit seulement le tres-necessaire, vous pouvez juger qu'il eût esté un grand Saint, s'il eût mené ce genre de vie pour accommoder les pauvres de son superflu. Ce n'étoit pas là ce qui luy touchoit le cœur.

D iij -

Un Cofre fort dont il faisoit ses delices , l'occuppoit entiere-ment. Il le visitoit à toutes les heures , & rien ne luy plaisoit tant que de repaître ses yeux de la veüe de l'or qu'il luy donnoit en dépost. L'avidité d'amasser toujours , le rendoit inexorable. Fermages , Rentes, si tost que le terme estoit écheu , l'Exploit estoit seür pour les Debiteurs, sans que les plus prompts à s'acquitter se pûssent défendre d'avoir un Procez, qu'il alloit poursuivre en quelque lieu que ce fust , avec un art de chicane qui n'estoit sçeu que de luy. Il y trouvoit d'au tant plus son compte , que les dépens qu'on taxoit à son profit passoient de beaucoup les frais du voyage. Le galant homme le faisoit toujours à pied, & s'il falloit dîner en chemin,

chemin, il portoit dequoy éviter l'Hôtellerie. Ainsi les moyës qu'il employoit pour faire payer ses Creanciers, luy valaient autant que son bien mesme, & il ne prestoit aucune somme, qu'il ne fist multiplier en fort peu de temps. Cependant la tentation le prit de se marier. Il découvrit une demy-Demoiselle ; d'âge tres-nubile, qui outre l'argent comptant, avoit l'esperance de plusieurs Successions. Il la demanda, & fit conclure l'affaire avec d'autant moins de peine, que son extrême laideur & sa taille contre-faite ne donnoient aucune envie de courir sur son marché. Il toucha la somme qui luy fut promise, & acheta avec grand chagrin une Tapisserie de Bergame, un Lit d'une fort vilaine Etoffe de la Porte de

Paris, deux Fauteuils, & quatre
Chaises, avec un Miroir, & une
Table sans Guèridons. Le tout
estoit de revente, & servit à fai-
re une Chambre de parade pour
y recevoir la future Epouse.
Comme il se crût ruiné par cet
achapt, il se garda bien de faire
un festin de Nôce. Les Parens
furent priez de se trouver à l'E-
glise, & la Cerémonie estant
achevée, chacun retourna chez
loy. Il n'y eut que le Beaupere
& la Bellemere que le Marié trai-
ta. Vous pouvez croire que ce
fut à juste prix. Ils ne pûrent
s'empescher de luy faire re-
montrance sur l'étroite épar-
gne dont on l'accusoit. Il répon-
dit qu'on estoit dans un temps
trop mal-heureux, pour pouvoir
faire des dépenses inutiles, &
qu'un Homme sage devoit se
mettre

mettre en état de n'avoir jamais besoin de personne. L'irreguliere structure du Corps de la Mariée n'empescha point sa fecondité, & en trois ans il fut Pere de deux Filles. La crainte qu'il eut d'une nombreuse famille qu'on ne peut entretenir sans qu'il en couste beaucoup, luy donna bien tost la vertu de continence. Il fit le Devot, prescha la chasteté à sa femme, & luy conseilla de l'imiter dans le dessein qu'il prenoit d'expier par là les pechez de sa jeunesse. Soit qu'elle eust honte de luy marquer des necessitez qu'il ne sentoit pas, soit qu'elle eust commis quelque peché de pensée (car pour l'effet sa déplaisante figure y avoit mis ordre, & jamais personne ne s'estoit avisé de la tenter,) elle consentit à vivre

D v

82. MERCURE

avec luy de la maniere qu'il le souhaita. Ainsi les deux Filles furent le seul fruit de son Mariage. L'aînée eut à peine atteint quinze ans, qu'ayant trouvé un Convent où l'on promit de la recevoir pour une somme assez mediocre, il l'y fit entrer sans avoir sçeu d'elle à quoy sa volonté la portoit. Comme on l'avoit élevée sans aucune connoissance des plaisirs du monde, l'amour de la Guimpela toucha si fort, qu'ayant pris l'Habit quinze jours apres, elle n'aspira qu'à faire Profession. Le temps en estant venu, il ne restoit plus qu'à compter l'argent, quand il luy survint une espee de langueur, qui mit son Pere en de cruelles alarmes. Il appréhenda qu'elle ne mourust, non pas pour l'affliction qu'il en auroit eue,

euë , (de pareilles pertes n'étoient rien pour luy ,) mais il luy fâchoit de payer mal-à propos ; & dans cette crainte , la Novice eut beau presser. Deux mois se passerent sans qu'il voulust prendre jour , & il ne le prit que sur un apparent retour de santé qui la fit croire tout-à-fait guérie. Il eut grand regret à ouvrir sa bourse , & pour surcroist de chagrin , la Religieuse ne vécut que douze jours apres avoir fait ses Vœux. Ce fut pour luy un sujet de desespoir qu'on ne sçauroit exprimer. Il alla trouver l'Abbesse , luy dit qu'on l'avoit trompé ; que la Profession de sa Fille ne pouvoit estre valable , ayant esté faite dans un temps où sa maladie luy troubloit l'esprit ; qu'on luy avoit déguisé le peril où elle estoit pour
attraper

attraper son argent ; que c'estoit un vol qu'on luy faisoit , & qu'à moins qu'on ne luy restituast ce qu'on ne pouvoit retenir sans injustice , la damnation estoit infaillible pour tout le Convent. Peu s'en fallut que sur ces raisons il ne fist Procez aux Religieuses. Pour ne plus courir le mesme péril de perdre, il resolut de garder son autre Fille , qui commençoit à estre en état de luy épargner l'entretien d'une Servante. Beaucoup de gens songerent à elle , parce qu'on sçavoit qu'elle auroit beaucoup de bien , mais il refusa tous les Partis qui se presentèrent ; & comme il ne quitta point l'habitude de plaider, apres quantité d'affaires qui par les dépens gagez l'indemniserent au double de la perte prétendue

duë que le Cónvent luy avoit fait faire , il vint à Paris il y a deux mois pour un reglement de Juges qu'il eut à poursuivre. Son premier soin fut de découvrir un lieu où il püst manger quand & comme il voudroit. Il s'y logea, & à la maniere dont il estoit habillé , il n'eut point de peine à se faire prendre pour un Misérable. Huit jours apres il fut attaqué de fièvre. L'exacte diete qu'il essaya , auroit pû guérir tout autre, mais il s'y estoit tellement accoustumé , que ce remede luy fut inutile. Apres avoir tâché quelque temps de vaincre le mal par la fatigue , il fut enfin obligé de garder le Lit , & les accès de sa fièvre étant devenus plus violens , on luy fit venir un Apoticaire Religieux qui sçavoit de grands Secrets,

Secrets, & qui valoit mieux qu'un Medecin. Ce qui luy plût davantage, c'est que ses visites ne luy devoient rien coûter. Cet Apoticaire Conventuel assura en le voyant, qu'il ne vivroit pas encor deux jours. On alla aussitost chercher un Prestre. Il se confessa, & quand il eut fait tous les devoirs d'un Chrestien, on luy demanda s'il n'avoit aucune affaire qu'il voulust regler. Il fit écrire quelque Instruction pour trois ou quatre Procés qui luy restoient à faire vuider, & souhaita qu'on le fist porter où ses Ancestres estoient enterrez. Le Prestre luy dit que la chose estoit aisée, qu'on mettroit son corps en dépost dans la Paroisse, & qu'en suite on pourroit le transporter selon les ordres qu'il auroit donnez. Il voulut sçavoir combien ce dépost luy coûteroit.

Les

Les droits luy en furent expliqués; & comme il trouva qu'il faisoit trop cher mourir à Paris, il fit donner quelque chose au Prestre, & pria son Hôte de luy faire accommoder quelqu'un des Fourgons qui ce jour là mesme retournoient en son País, l'assurant que le grand air contribueroit à sa guérison. L'Hôte qui craignoit d'estre chargé de son corps, s'il mouroit chez luy, alla promptement luy en chercher un qui le vint prendre deux heures apres. Jugez de l'étonnement de ceux qui aiderent à le tirer de son Lit, quand le Conducteur de ce Fourgon l'ayant reconnu, dit tout haut que la voiture n'estoit guère douce pour un Homme riche de plus de cent mille Ecus. Il marcha le plus doucement qu'il luy fut possible, & eut fait à peine

premiere lieuë , que le Malade se trouva réduit à l'extrémité. On le fit descendre au premier Village, où il expira le soir, apres avoir témoigné qu'il mouroit content , puis qu'il s'estoit tiré de Paris. Il est des Avars qui s'épargnent tout pendant leur vie, mais il en est peu qui regretent la dépense qu'on doit faire apres leur mort. Lecas est fort singulier. On a trouvé cent soixante & cinq mille livres dans le Cofre fort qui a esté ouvert depuis peu avec les formalitez requises. Joignez à cela plus de six mille livres de rente en fond. La Demoiselle , que cette Succession rend un Party tres considerable , approche de vingt - cinq ans , Elle a du teint, la taille assez belle , & si l'usage du monde luy manque, ayant autant de Bien qu'elle en

en a, force honnestes Gens brigueront l'employ de luy donner des leçons. Pour la Veuve, il y a grande apparence que le Madrigal qui suit n'a pas esté fait pour elle.

CONSOLATION à une aimable Veuve.

J'Apprens que vostre Epoux est
mort,
*La Machine sans-doute a manqué
d'un Ressort.*
De grace, n'allez pas, Cloris, vous
mettre en teste,
*Qu'en parlant de Machine, on par-
le d'une Beste,*
*Quand on est vostre Epoux, &
qu'on meurt, on a tort.*
*Quoy qu'il en soit, le Défunt n'est
plus vostre,*
*Et pour vous consoler, il en faut
prendre un autre.*

Un

Un galant Homme guéry d'un mal d'yeux par une Eau que luy avoit envoyé une belle Dame, luy fit ce Remercîment.

Puis que vôtre Eau, Philis, m'a
 r'ouvert la paupiere,
 Que je recouvre la lumiere
 Par vos soins obligeans & doux,
 Je ne veux desormais avoir d'yeux
 que pour vous.

Le 7. du dernier mois, Monsieur le Comte de Creange, l'un des plus puissans Seigneurs de la Lorraine Allemande, abjura l'Herésie de Luther, dans l'occasion d'une maladie qui le mit en grand péril. Sa conversion donne d'autant plus de joye, qu'elle entrainera celle de tout un grand Peuple, les Sujets suivant en ce Pais là la Religion de leurs Seigneurs.

Deux

Deux jours apres, Monsieur de Stref Capitaine de Cavalerie, Fils du Colonel de ce nom, si fameux par ses services, quitta la Prétenduë Reformée, & en fit abjuration entre les mains de Monsieur de la Feüllade Evêque de Mets, en presence de Monsieur de Cogné Conseiller du Parlement de la même Ville, qui depuis deux jours avoit été recevoir sa Declaration au Pont-à-Mousson. Cette Ceremonie se fit à Montigny lez Mets, dans l'Eglise des Religieuses Benedictines de ce Lieu, dont l'Abbesse est de l'ancienne Maison de Messieurs Lallemant, si recommandable dans la Robe, & si connuë à Paris.

Le 21. du même mois, Mademoiselle d'Iloire, de la Duché d'Aumale, Mere de Mademoiselle de Montloüet, qui demeure

re à Charenton , abjura aussi l'Herésie de Calvin dans l'Eglise de S. Eustache , entre les mains de Monsieur Binard Docteur en Theologie. Elle avoit esté quinze jours auparavant chez Monsieur Claude Ministre, avec lequel elle conféra pendant trois heures sur plusieurs difficultez , dont Mademoiselle Loir qui estoit présente , l'avoit priée de luy demander l'éclaircissement ; & ce Ministre n'ayant pû y satisfaire , elle ne balança plus à prendre party. Mademoiselle Loir est une Personne d'esprit , dont Monsieur Claude s'estoit servy autrefois pour empescher la Conversion de ceux qu'il voyoit douter , & entr'autres de la Fille de Monsieur Paneret Marchand de Vin à Charenton , avec laquelle , vaincuë en-
fin

fin par la force de la Verité , elle abjura il y a environ cinq ans, entre les mains de Monsieur l'Abbé Maillet.

Il s'est fait encor plusieurs Abjurations en diverses Villes, mais il en est peu d'aussi éclatantes que celle que Monsieur l'Archevesque de Rheims a reçeuë ces derniers jours dans la Capitale de son Diocese. Monsieur Fremin de Marzilly, Capitaine dans le Regiment de Grancé, apres avoir étudié depuis deux ans avec une application extraordinaire, les Veritez de la Religion Catholique, en a esté enfin entierement convaincu par les conférences qu'il a eues à Rheims avec ce grand Prélat , & le sçavant Monsieur Faure son Vicaire general. La Cérémonie de sa Reconciliation se fit dans la Cathédrale le Jeudy 12. de

de ce mois, en presence de tous les Corps, & des Personnes les plus qualifiées de la Ville. Monsieur l'Archevêque de Rheims, qui pour la rendre plus édifiante & plus solemnelle, voulut la faire luy-même, la termina par un excellent discours, qui fit admirer le zele qu'il a pour tout ce qui touche les intérêts de l'Eglise. Pour comble de joye publique, on apprit ce même jour que le Cadet de Monsieur de Marzilly, connu sous le nom de Sainte Fraïse dans le Regiment de Coningmark, où il est Lieutenant d'une Compagnie, venoit aussi de faire abjuration à Boulogne ; & ce qu'il y a de surprenant, c'est que ces deux freres sont heureusement sortis dans le même temps des voyes de l'erreur, sans que l'un sçeut rien du dessein de l'autre.

tre. Ilsont encor leur Mere, & quatre Sœurs aussi spirituelles que bien faites, & c'est là tout ce qui reste aujourd'huy à Rheims de la Religion Pretenduë Reformée; de sorte que sans compter les effets que ce grand exemple donne sujet d'esperer, cette Ville peut dés-à-present se vanter d'être la plus Catholique de tout le Royaume. Les belles qualitez de Monsieur de Marzilly ont beaucoup contribué à la joye que tous ceux qui le connoissent ont euë de ce changement. Il est bien fait, spirituel, agreable, d'une probité qui n'est pas commune, & sçavant au delà de ce qu'on croiroit d'un Homme âgé seulement de wingt-huit ans. Ainsi on peut dire que c'étoit une conquête digne du grand Prélat qui l'a faite, & deuë aux Veritez triomphantes de la Religion Catholique.

Vous aurez appris par les Nouvelles publiques , les fruits merveilleux qu'on fait tous les jours dans le Poitou. Les Missions que Monsieur l'Evesque de Poitiers y a établies, & les soins qu'il prend de faire donner par tout les Instructions dont on a besoin , ont un succès si avantageux, que plus de douze mille Personnes se sont converties depuis quatre mois.

L'aimable Inconnuë qui a montré tant d'esprit dans sa Lettre en Proverbes à Monsieur Guyonnet de Vertron , s'est fait un Adorateur , qui cherche par moy à luy rendre hommage. Je vous fais part de la Declaration d'amour qu'il luy envoie. Il s'est servy du mesme langage qui luy a fait admirer la facilité de son génie.

A LA



A LA BELLE QUI A écrit si spirituellement en Proverbes.

MADEMOISELLE.

*Je ne diray pas si vous l'êtes , car
je ne doute point que vous ne la so-
yez , & même gros comme le bras.
Mademoiselle donc , puis que Ma-
demoiselle y a. Quoy que je n'aye
pas été à la Place Maubert pour
apprendre à faire des Complimens,
je m'en vay pourtant tâcher à me
mettre sur mon bien dire pour vous
en faire un bien tissu & bien cousu,
s'il est possible. Vous direz peut-
être en le voyant, que je fonde en
raisons comme un Caillou au Soleil,*
Juin 1681. E

que je suis un habile Homme pour
tourner quatre Broches, que j'ay l'e-
sprit fin cōme une Dague de plomb,
que je suis un Animal indecrotable,
& enfin que je veux faire comme les
grands Chiens qui pissent contre les
murs. Mais si ind vous diriez tou-
tes ces choses, cela ne me déchire-
roit pas ma Robbe. C'est pourquoy
vaille que vaille, & vienne qui
plante. Ce sont des Choux. Je feray,
comme dit l'autre, tout du mieux
que je pourray, & vous diray, sans
chercher midy à quatorze heures,
que depuis que j'ay leu vôtre Lettre,
je suis plus amoureux de vous que
ne l'est un Gueux de sa Besace, que
je me mettrois en quatre, que je fe-
rois de la fausse Monnoye pour vous,
& qu'enfin vous pouvez faire de
moy comme des Choux de vôtre Jar-
din. Oh que le D corum est bien gar-
d 

dé dans votre Lettre ! Oüy, vous êtes la crème des beaux Esprits. Vous dites d'or. Vous l'entendez, votre Pere en vendoit, & l'on voit bien que vous avez prêché sept ans pour un Carême au Royaume des Proverbes ; mais foin, le Diable s'en mêle. J'avois tout-à-l'heure un bon mot sur le bord des levres, & je ne le sçaurois dire. Cela s'appelle être entre deux Selles le cul à terre. N'importe, puis que ce mot s'en est allé, je n'ay pas envie de courir apres ; car aussi bien, doit il être déjà loin, s'il court toujours. Pardonnez donc, Mademoiselle, cette petite incongruité. Souvenez-vous qu'il n'y a si bon Chartier qui ne verse, & qu'il n'est point de plus empêché que celui qui tient la queue de la Poësie. Si ce compliment ne vous semble pas bon, vous y ferez une sauce. Si vous n'êtes pas conten-

te, vous prendrez des Cartes. Qui dit ce qu'il sçait, & donne ce qu'il a, n'est pas obligé à davantage. Bon-jour, Bon-soir, il n'est pas tard. Adieu sans adieu, la journée n'est pas passée. Je suis, Mademoiselle, vôtre tres-humble Serviteur, quand vous ne le voudriez pas.

LE RAT DU PARNASSE
du Cloître S' Mederic.

Il est survenu un Diferent dont la cause est fort plaisante. Un vieux Garçon étant mort depuis deux mois dans une assez grande Ville, on apposa le Scellé chez luy, en presence de diferens Heritiers qui partageoient la Succession. Une Dame qui n'y avoit que la moindre part, s'y trouva comme les autres. Les Officiers de Justice étant sortis, elle voulut

voulut s'en aller , & chercha un petit Chien qu'elle avoit laissé courir. Le Chien ne se trouva point. Elle visita toute la Maison, & l'entendit enfin aboyer dans un Cabinet où il s'étoit laissé enfermer. Malheureusement le Scellé étoit à ce Cabinet. Grand embarras pour la Dame. Elle aimoit son Chien, & le vouloit remporter. Ses aboyemens luy touchant le cœur, elle alla trouver celui qui avoit mis le Scellé. Il dit qu'il ne pouvoit rien sans ordre. La Dame insista. Il écrivit, dressa son Procès verbal, le porta au Juge qui donna son Ordonnance, & le petit Chien fut tiré de sa prison. Tout cela ne pût se faire sans frais. La Dame en offre sa part, & c'est le sujet de la Dispute. Ses Coheritiers soutiennent qu'elle doit les porter tous, &

non la Succession , ceux qui la partagent n'ayant aucun intérêt à ce qui s'est fait pour la liberté du Chien.

Le 15. de ce mois , on expliqua dans le College des Jesuites de Paris , les Enigmes que l'on avoit exposées publiquement depuis deux jours , selon la coutume de ce College.

Le Tableau de Rhétorique, peint par Monsieur Hallé, representoit Mercure qui apportoit à Enée l'ordre de quitter Carthage, & de s'embarquer pour l'Italie. Apres deux Sens differens qui furent donnez à cette Enigme (ce qui arriva aussi pour les deux autres) Monsieur de Vermont, second Fils de M. Lambert de Torigny, Président de la Chambre des Comptes , fit connoître à l'Assemblée que le veritable étoit

étoit *la Gazette*. La maniere noble & dégagée dont il dit les choses, luy attira l'admiration generale. Son Sens étoit beau , grand , & agreable.

Monsieur Corneille avoit peint le Tableau de la Seconde. L'Histoire d'Esculape lors qu'on l'apporta d'Epidaure à Rome sous la forme d'un Serpent, y étoit représentée. Aupres du Serpent, paroissoit un Homme couché & languissant, accompagné de plusieurs Figures. Apollon brilloit dans une nuée. *Le Remede Anglois* étoit le vray Mot de cette Enigme. Monsieur l'Abbé le Tellier, & Monsieur le Commandeur de Louvoys son Frere, l'expliquerent avec une grace & une justesse qui ne laissoient rien à desirer. Ils ont un air fin & spirituel, qui fort fit goûter tout ce qu'ils di-

dirent. Leur Sens, proportionné à leur caractère, étoit d'une composition pleine d'esprit & tres-delicate. Je croy, Madame, que leur nom suffit pour vous les faire connoître, & qu'il n'est pas besoin que j'ajoute qu'ils sont tous deux Fils de Monsieur le Marquis de Louvoys, Ministre & Secrétaire d'Etat, & Petits-Fils de Monsieur le Chancelier.

Le Tableau de la Troisième, peint par Monsieur Sevin, representoit le petit Moïse, que deux Dames de la Suite de la Fille de Pharaon tiroient hors du Nil pour le presenter à la Princesse dont le Palais paroissoit dans le Tableau. Cette Enigme fut expliquée sur *l'Imprimerie Royale*, qui étoit son véritable Sens, par Monsieur de Bartillat, Fils aîné de Mon

Monsieur Iehannot de Bartillat, Brigadier des Armées du Roy, & Colonel d'un Regiment de Cavalerie, & Petit Fils de Monsieur de Bartillat, Garde du Tresor Royal. Un agrément qui luy est particulier, joint à une maniere vive & naturelle de dire les choses, le fit écouter avec beaucoup de plaisir. Son Sens étoit remply d'erudition, d'applications heureuses, & de tresbelles remarques. Ces quatre Messieurs sont Pensionnaires du College de Clermont, & avoient proposé ces trois Tableaux, chacun pour leur Classe.

Monsieur le Duc de Bourbon, qui fait ses Etudes dans ce College, honora de sa presence la grande & illustre Compagnie qu'attira cette Action. Tous ceux qui parurent sur le Theatre, pri-

E 1

rent occasion de leur Mot pour faire compliment à ce jeune Prince, qui dans un âge peu avancé, fait déjà paroître un esprit tres-pénétrant, un génie propre aux plus grandes choses, & un mérite qui ne le distingue pas moins que sa haute qualité.

- Le Pere René-Jean, Religieux du Petit Convent des Augustins, qui en prêchant le dernier Carême à Lile, avoit fait connoître qu'il étoit profond Theologien, fit voir dans l'occasion dont je vous parle, que son talent pour la Chaire ne l'empêchoit pas de faire briller dans des Actions moins serieuses le beau feu d'esprit qui luy est si naturel. Il expliqua ces trois diferens Tableaux, mais d'une maniere qui ne laissa point douter que le vray Sens de chacun ne luy fût connu.

Les Vers François qu'il mêla dans
 ses Explications , satisfirent fort
 toutel'Assemblée. Il fit la premie-
 re sur le *Compliment* , & adressa
 ces paroles au Roy, qu'il trouvoit
 représenté dans la personne d'E-
 née, à qui Mercure parloit.

*Invincible LOUIS , en vain nôtre
 éloquence*

*S'efforce d'exprimer nos justes sen-
 timens.*

*La grandeur de ton Nom, l'éclat de
 ta puissance,*

*Surpassent tous nos Complimens.
 Il faudra désormais , pour publier
 ta gloire,*

*Qu'un Messager des Dieux raconte
 ton Histoire.*

Il ajoûta ce Quatrain.

*Tout le monde dira de moy,
 Que j'ay fait Compliment au
 Roy ;*

Mais

*Mais on plaindra mon aventure,
D'avoir eu seulement cet honneur
en peinture.*

L'Apollon qui paroissoit au haut du second Tableau, luy donna occasion de l'expliquer sur ce Grand Monarque. Il prit le Malade pour le Calvinisme agonisant sous son Regne, & fit une tres-juste application de chaque Figure, quoy que plus morale que physique.

Il expliqua la troisieme Enigme sur le *Jet d'eau*, prenant la Fille de Pharaon pour Thétis; & les deux Dames qui élevoient Moïse, pour l'Art & pour la Nature. Il dit là dessus.

*Ce qui fait un Jet d'eau.
N'est pas l'eau toute pure,
Il faut que l'Art s'unisse avecque la
Nature,*

Pour

Pour suspendre en l'air un Ruisseau.

Les diferens Animaux que le Peintre avoit fait paroître dans le Tableau, luy firent faire une fort agreable description des diferentes Figures qu'on fait former aux Jets d'eau. Ces vers y furent mélez.

*Lors que d'un bel Objet l'Art veut
flater nos sens,*

*Et donner à nos yeux des plaisirs
innocens,*

*Il forme dans le cours d'un Element
fluide.*

La figure d'un Corps solide.

*On voit flotter en l'air un Serpent,
un Oyseau.*

*Un Satyre, un Mouton, une Nape,
un Rond d'eau.*

*Tantôt dans le Bassin d'une claire
Fontaine,*

Une

*Une Syrene tombe auprès d'une
Syrene ,
Et l'on est étonné comment un
Animal.*

*Dans le Bronze ou le Plomb , en
forme un de Cristal.*

Il dit ceux qui suivent , sur
le Palais qui paroïssoit dans le
Tableau.

*Thétis, pour l'ornement d'une Mai-
son Royale,
Devant un Cabinet, ou devant une
Salle,*

*Pousse d'un Iet impetueux
Une Onde qui charme les yeux ;
Et d'un fonds infertile, où l'ingrate
Nature*

*N'avoit jamais mis goutte d'eau,
On entend saillir un Ruïseau
Dont la chute & le cours causent
un doux murmure.*

Si

Si l'Eau charme tous les jours la veuë par ses Cascades , & par les autres embellissemens qu'elle prête aux plus superbes Maisons , elle n'a jamais servy à une plus noble & plus utile Entreprise qu'à celle du Canal de Languedoc, qui joint les deux Mers , & sur lequel la premiere Navigation vient d'être faite. Le succès en est d'autant plus extraordinaire , qu'on l'avoit toujours regardé comme impossible; & quoy que dans tous les Siecles passez on en ait connu les avantages , on n'avoit osé l'entreprendre , par les grandes difficultez qui se rencontroient à faire réussir un Ouvrage de niveau dans un Païs coupé de Montagnes , & même par celles de trouver des eaux assez élevées , & en assez grande abondance, pour
pouvoir

pouvoir fournir aux Canaux qu'il faudroit faire. Mais le bonheur du Regne de Sa Majesté, sous la puissance duquel il n'est plus rien dont on ne vienne aisement à bout, a fait surmonter tous ces obstacles. L'extrême application de Monsieur Colbert pour tout ce qui peut faire fleurir le Commerce, y a fort contribué. Voicy de quelle maniere la chose fut entreprise. Feu Monsieur Riquet natif de Beziers, Homme d'un genie heureux, & d'une pénétration tres-vive, sachant qu'autrefois on avoit eu le dessein de la Communication que nous voyons enfin achevée, résolut de n'épargner ny soins ny recherches pour decouvrir les moyens de l'exécuter. La connoissance que divers Emplois dans la Province luy avoient don-
né

né de tout le païs, luy fit voir d'abord que la seule Route qui conduit du Haut au Bas Languedoc, le rendoit possible, parce qu'à droit & à gauche il y a des Montagnes d'une hauteur excessive, sçavoir, les Pyrenées d'un côté, & de l'autre, la Montagne noire, qu'aucun travail ne sçauroit couper. Il comprit aussi, apres avoir tout examiné avec une entiere exactitude, qu'il n'y avoit qu'un seul endroit où les eaux qui conduisent à l'Océan devoient joindre celles qui conduisent à la Mer Méditerranée. Cet endroit est une petite Eminence appelée Naurouse, d'où il y a deux Vallons qui naissent. L'un a sa pente du Couchant au Levant, & est arrosé par une petite Riviere qui descend dans celle de Fresques. La Riviere d'Aude,

d'Aude, qui reçoit cette dernière au dessous de Carcassonne, se rend d'un côté par son Canal naturel dans l'Etang de Vendres, qui communiquer avec la Mer Méditerranée, & est conduit : de l'autre par un Canal artificiel jusques à Narbonne, d'où elle se va perdre dans la Mer même. L'autre Vallon qui du Levant descend au Couchant, est traversé par les eaux de la Rivière de Lers. Elle entre dans la Garonne au dessous de Toulouse; & ces deux petites Rivières, l'Aude & le Lers, ayant leurs sources à la tête des deux Vallons, à un demy quart de lieuë ou environ l'une de l'autre, Monsieur Riquet n'eut point à douter que si elles étoient assez grandes pour y établir une Navigation, on pourroit faire approcher à une fort
petite

petite distance les Bateaux dont on se serviroit sur l'une & sur l'autre. La difficulté ne consistoit qu'en deux Points. Il s'agissoit de sçavoir si sur l'éminence de Nau-rouse dont je viens de vous parler, on pourroit faire un Bassin & un Canal à droit & à gauche, pour descendre d'un côté à la Source de la Riviere de Lers, & de l'autre à celle de la riviere de Fresques qui entre dans l'Aude; & si, supposé que ce Bassin se pût faire, il seroit possible d'assembler des eaux, & de les y amener en assez grande abondance pour remplir ces deux Canaux, & les rendre propres à la Navigation. Pour s'en éclaircir avec certitude, il visita toutes les Montagnes voisines, chercha les hauteurs des Sources de plusieurs Rivieres que l'on y voit naître, parcourut tous ces

ces Païs qu'il considéra exactement, & en nivela & renivela le Terroir tant de fois, qu'il trouva enfin qu'il seroit aisé d'assembler les eaux de six petites Rivières qui sortoient de ces Montagnes. Ces Rivières arrosent la Plaine de Revel, & d'autres Contrées du Laurageois, & s'appellent Alsau, Bernaffon, Lampy, Lampillon, Rieutort, & Sor. Il trouva même qu'en pratiquant un Canal qui côtoyerait les Montagnes, on en feroit descendre les eaux jusqu'à l'éminence de Naurouse, qu'il regarda comme le Point de partage, où l'eau se distribueroit pour aller à droit & à gauche (c'est à dire vers l'Océan & vers la Mer Méditerranée) remplir les Canaux qu'on auroit faits pour la Navigation. Toutes ces épreuves ayant convaincu

vaincu Monsieur Ricquet, il fit à Monsieur Colbert la proposition de l'Entreprise. Ce zélé Ministre en parla au Roy ; & pour connoître si elle pouvoit réussir , il fut jugé à propos de faire une tentative par le moyen d'une petite Rigolle. On la commença dans la Montagne noire , au dessus de la Ville de Revel, & elle fut conduite si heureusement, qu'elle porta à Naurouse l'eau de ces Rivières.

Le succès de cette Epreuve sembla répondre de celui de l'Entreprise. On travailla tout de bon, & ce qui n'étoit qu'une Rigolle, devint un Canal de profondeur & de largeur suffisante pour le transport des eaux nécessaires. Il fut ouvert près de la Forêt de Ramondens , un peu au dessous de la Source de la Rivière d'Alfau.

d'Alfau. Voicy le cours qu'on luy a donné. Apres qu'il a descendu jusqu'aux deux petits Ruisseaux de Comberouge & de Coudiere, il prend la Riviere de Bernaffon, avec un autre Ruisseau du même nom, un peu au dessous. En suite il reçoit les Rivières de Lampy & de Lampillon, & le Ruisseau la Costere, & porte toutes ces Eaux dans la Riviere de Sor au dessus des Campmases, petit Village proche la Forêt de Crabesmortes. Tout ce chemin est fort sinueux, & a de longueur dix mille sept cens soixante-une toises. Pour faire entrer l'eau de ces Rivières dans la Rigolle, il a fallu les barrer par des Digues de pierre bien cimentées. Leur hauteur est telle, qu'ou l'eau deviendroit trop abondante, elle peut les surnager, & se répandre
dans

dans les Canaux naturels. Comme on a cherché à donner de l'eau à ces mêmes Rivières, après que les Bassins de communication en seroient fournis, on a fait à la Rigolle plusieurs décharges, que dans le País on appelle *Escampadous*.

La Rivière de Sor étant enflée de toutes ces eaux, les porte la longueur de trois mille quatre cents quarante-neuf toises, jusqu'au pied de la Montagne, où on les arrête par une Digue semblable aux premières, pour les faire entrer dans un autre Canal, qui n'est pourtant que la continuation de la Rigolle. Ce Canal serpente le long des Côteaux jusqu'à Naurouse, durant l'espace de 19378 toises.

Je vous ay marqué que le succès de la communication des deux

deux Mers avoit paru infaillible, en faisant venir d'as le Bassin construit sur cette éminence, une quantité suffisante d'eau pour fournir aux deux Canaux qui la devoient établir. La crainte qu'on eut de n'en point tirer assez de toutes les petites Rivières que la Rigolle reçoit, & sur tout pendant l'Été, que la plupart sont à sec, fit chercher dans la Montagne un Lieu propre à faire un Reservoir d'eau si considerable, qu'il pût en tout temps suppléer à leur défaut. Ce Lieu fut trouvé. C'est un Vallon, un quart de lieuë au dessus de la Ville de Revel. On l'a nommé de S. Feriol, à cause d'une Metairie de ce nom qui en est proche. Comme le Ruisseau d'Audaut le traverse entierement, ce fut de son eau, & de celle des pluies & des neiges qui sont fort frequentes dans

dans cette Montagne, qu'on prétendit le pouvoir remplir. Ce Vallon qui a 760 toises de longueur sur 550 de largeur, est fort étroit à la teste. Il s'élargit au milieu, & est resserré au pied, par l'approche de deux Montagnes qui le bornent de l'un & l'autre costé, & qu'on a jointes ensemble pour former un Etang, & y retenir l'eau par une Chaussée. On peut l'appeller une troisième Montagne, tant elle a de hauteur & d'épaisseur. La Planche que vous trouverez en cet endroit vous fera voir la figure de ce Reservoir. J'ajoute icy l'explication des lettres que vous y voyez marquées.

AA Vallon de S. Feriol.

BB Teste du Vallon, serrée entre deux Montagnes.

Juin 1681.

F.

CC *Largeur du Vallon , & Montagnes à droit & à gauche.*

D *Ruisseau d'Audaut qui passe par le milieu du Vallon.*

E *Chaussée faite au pied du même Vallon , pour arrester l'eau , & former l'Etang.*

La Chaussée dont j'ay commencé de vous parler, a 61. toises de largeur. La baze de ce grand Ouvrage est un Corps solide de Maçonnerie , fondé & enclavé de toutes parts dans le Roc. Il n'a qu'une petite ouverture par dessous en forme de Voûte , & à rez de terre , qui sert de passage à l'eau de ce Réservoir. Comme on s'est assujety à suivre le Ruisseau d'Audaut qui coule dans le Vallon , afin que l'eau passant par un lit qui luy est naturel , & n'ayant aucune

ne violence à souffrir , ne cause aucune ruine , on a donné neuf pieds de largeur à ce Passage, douze de hauteur , & 96. toises de longueur en allant en ligne courbe. Un gros Mur est élevé sur le corps de cette Maçonnerie , laquelle excède de quelques toises la hauteur de la Voûte, ou Aqueduc. Il prend depuis la teste de la Digue , & va jusqu'au pied à droite ligne. Dans l'épaisseur de ce Mur est une autre Voûte en forme de Galerie. Elle a son entrée vers le pied de la Chaussée ; & sa hauteur , aussi-bien que sa largeur , est pareille à celle de la première. La Galerie qui se rétrécit insensiblement au fond , n'a qu'une toise de largeur , & une & demie de profondeur à la teste de l'Ouvrage. Elle est moins longue que

l'Aqueduc , parce qu'elle est tirée à droite ligne , & non pas en ligne courbe. Ainsi elle n'a que 67 toises , au lieu que l'Aqueduc en a 94. Elle répond par haut, c'est à dire à la teste de la Chaussée , perpendiculairement à l'orifice de cet Aqueduc , & par bas elle est à côté & à main gauche de son embouchure. Ces Travaux ayant esté faits & disposez de la maniere que je viens de dire, on a en suite basti trois gros Murs de traverse , qui allant d'un bout de la Chaussée à l'autre, sont fondez sur le corps de la Maçonnerie qui fait la baze du Travail. Ils sont aussi , non seulement enlancez avec la maçonnerie de la Galerie , laquelle ils traversent en forme de Croix , mais encor ancrez & enchasséz à droit & à gauche dans les Rochers des deux

deux côteaux du Vallon. Le premier Mur , placé à la teste de la Chaussée , est de douze pieds d'épaisseur à l'extrémité , estant beaucoup plus large au bas , à cause du Talus. Il n'a que sept toises de hauteur , & huit à dix de longueur. Le second , qui est le plus élevé des trois , a 118 toises de longueur , quinze pieds d'épaisseur , & seize toises deux pieds de hauteur. Il est placé à peu pres au milieu de la Chaussée , à la distance de 33 toises du premier , & peut estre prolongé jusqu'à 299 toises & plus , s'il est besoin de l'élever davantage. Le troisième, qui est éloigné de 31 toises du second Mur , fait le pied de la Chaussée , & a la mesme hauteur & longueur que le premier, avec huit pieds d'épaisseur. Des deux Voû-

tes dont je vous ay fait la description , celle d'enbas sert pour l'écoulement des eaux du Magasin ; & celle de dessus , pour aller ouvrir ou fermer le passage à ces mesmes eaux par le moyen de deux Trébuchets de bronze polez horizontalement dans une tour qui a le nom de Tambour, & qui est attaché au premier Mur appelé Interne. Au troisième Mur, que l'on nomme Externe, sont les ouvertures de ces deux Voûtes.

Quant au Bassin de Naurouse, qui est le lieu où les eaux de la Montagne noire, & du Reservoir de S.Feriol, sont apportées par le Canal de dérivation , auquel j'ay donné le nom de Rigolle , on l'appelle le Point de partage , à cause que c'est de là que l'eau se distribue à droit & à gauche
dans

dans les Canaux qui conduisent aux deux Mers. Sa figure est un Octogone ovale, dont le grand Diametre est de 200. toises, & le petit de 150. revestu de pierre de taille. Ce Bassin reçoit les eaux de la Rigolle par l'un de ses Angles, & les distribuë par deux Canaux sortans de deux autres Angles. L'un qui va vers l'Ocean, gagne le Vallon de Lers, & se rend dans la Garonne. Il a dix-huit Ecluses, tant doubles que simples, qui font 27. corps d'Ecluses dans l'espace de 28142. toises. Ce sont quatorze lieuës de France. L'autre Canal qui va vers la Mediterranée jusques à l'Etang de Thau, a quarante-six Ecluses, tant doubles, triples, quadriples, qu'octuples. Il contient en longueur 99443. toises, qui font pres de cinquante lieuës

de France. Il y a encor deux autres Canaux. Le premier a esté fait pour décharger le Bassin quand il y aura trop d'eau ; & comme il seroit inutile de la répandre dans les Canaux qui servent à la Navigation , on la fera perdre par ce Canal de décharge dans la Riviere de Lers. Le second, qui ne tient point au Bassin, a son issuë à la Rigolle , pour faire écouler les eaux sales & boueuses qu'elle pourra amener, afin que l'Étang ne recevant que des eaux claires & nettes, ne soit point sujet à se remplir de bouë, & à se combler, comme font les autres Etangs , qu'il faut nettoyer, & approfondir de nouveau de temps en temps. Ce Bassin est un Ouvrage trop beau , pour me contenter de vous en parler. Il faut vous le faire voir, du moins
autant

autant qu'on le peut, par le moyen de la Planche que je vous envoie. Les lettres de l'Alphabet, qui y sont meslées en divers endroits, marquent ce qui suit.

A Bassin de Naurouse, Point de partage.

BBBB Quay du Bassin.

CCCC Escalier pour descendre au Bassin.

D Ecluse qui porte l'eau de la Rigolle au Bassin.

E Ecluse pour descendre dans le Canal du côté de l'Océan.

F Ecluse pour descendre dans le Canal du côté de la Mer Méditerranée.

G Ecluse pour la vuidange du Bassin.

H Epanchoir de la Rigolle pour emporter les Sables.

On me promet d'autres Plancs,

F v

tant du Canal & de la Rigolle dans toute leur étendue , que des endroits séparez. Le Cap de Sette est un des plus importants. Pour faire la communication des Mers , rien n'estoit plus favorable que la Riviere de Garonne, qui donne un passage libre & commode dans l'Océan. Il n'en estoit pas de mesme des Rivières qui vont à la Méditerranée le long des Côtes de Languedoc. Celle d'Aude n'avoit jamais porté de Bateaux que depuis Narbonne , & d'ailleurs elle ne donne entrée à la Mer que par les Etangs de Bages & de Vendres, & par des endroits où toute la Rade est si basse , qu'il est impossible d'y établir aucun Port. Toutes ces Côtes furent exactement visitées , & enfin on ne trouva que le seul endroit du
Cap

Cap de Sette qui eust un fond suffisant pour les Vaisseaux de cinq à six cens Tonneaux. L'établissement d'un Port y fut soudain resolu. Sette est un Promontoire dans le voisinage de la petite Ville de Frontignan , où croist ce Vin Muscat qu'on estime tant. Cette Montagne, quoy qu'assez peu haute, ne laisse pas de paroistre fort élevée , à cause que tout ce qui l'environne est plat. Elle a d'un costé la Mer ; de l'autre , les Etangs de Thau, de Maguelonne, & de Petaut, bornez par les Plaines du bas-Languedoc ; & à droit & à gauche , la Plage qui est entre la Mer & ces Etangs. Cette Montagne pousse dans la Mer une longue pointe. D'un autre côté la Mer qui avance , fait un ventre dans la terre , dans lequel on

a

a trouvé ce fond fuffifant dont je viens de vous parler. Les Bords qui font le long de la Plage , tenant de la Plage mefme , font remplis de Sable comme toutes les autres Côtes de Languedoc au circuit du Golfe de Leon. Le Cap eft plus enfoncé , & il y a tout autour depuis vingt jufqu'à vingt-quatre pieds d'eau. Il me reſte à vous apprendre ce qu'a de commun le Port de Sette avec les Canaux de la communication des Mers. Vous avez pû remarquer par ce que j'ay déjà dit, que le long des Coſtes de Languedoc font pluſieurs Etangs que ſepare de la Mer une petite langue de terre. Ces Etangs n'ont d'eau que ce qu'ils en peuvent recevoir des Graux. On appelle *Graux* les ~~Paſſ~~ſages que s'ouvre la Mer, quand elle eſt forte , à travers la Plage.

ge. Ils changent au gré du vent, & donnent communication des Etangs à la Mer. Cela ne pouvant servir qu'à de petits Bastimens, à cause qu'il n'y a point assez de fond, ny en la plupart des Etangs, ny aux Graux, ny en plusieurs endroits de la Mer où ils aboutissent, il fallut, pour rendre cette communication parfaite, chercher les moyens de la rendre propre pour toute sorte de Vaisseaux. Le plus grand & le plus profond de tous ces Etangs, appelé l'Etang de Thau, se trouvant heureusement au voisinage du Cap de Sette, ce fut celuy qu'on choisit pour venir à bout de cette Entreprise. Il est de grande étendue, & a vingt-cinq & trente pieds de profondeur en beaucoup d'endroits. On

y

y navige aussi sûrement que commodement, & dans le besoin il pourroit servir de Port. D'un costé on y a fait aboutir les Canaux qui viennent de Naurouse, & qui communiquent à l'Océan, & de l'autre on y a joint un Canal qui en traversant la Plage, se rend dans la Mer Méditerranée. Ce Canal qui est profond de deux toises, en a seize d'ouverture, huit de base, & environ huit cens de longueur.

Voilà, Madame, de quelles parties est composé ce fameux Ouvrage qui a tant de fois exercé le raisonnement des Incrédules. Il fut commencé en 1666. apres que Mr Riquet eut répondu du succez. C'est luy qui en conduit tous les Dessesins, & à qui la gloire est deuë de l'achèvement

vement de tous les Travaux qu'il a fallu entreprendre. Comme il restoit peu de chose à faire pour les voir parfaits , il avoit lieu d'esperer que le premier Effay du Canal ne se feroit point sans qu'il y reçeust les justes loüanges qu'on luy preparoit de toutes parts. Cependant, quelque digne qu'il en fust , sa mort l'a privé du plaisir de les entendre. Elle est arrivée au commencement d'Octobre de l'année derniere , & c'est là-dessus que Mr de Cassan a dit dans son Epitaphe.

C*R gist qui vint à bout de ce
hardy dessein*

*De joindre des deux Mers les li-
quides Campagnes ,*

*Et de la Terre ouvrant le sein,
Aplanit mesme des Montagnes.*

Pour

136 M E R C U R E

*Pour faire couler l'Eau , suivant
l'ordre du Roy ,*

Il ne manque jamais de foy ,

Comme fit une fois Moïse.

*Cependant de tous deux le destin
fut égal.*

*L'un mourut prest d'entrer dans la
Terre promise ;*

*L'autre est mort sur le point d'en-
trer dans son Canal.*

Il y a déjà quelques années que l'on avoit eu des preuves de l'utilité de ce Canal dans ses deux parties opposées , sçavoir , depuis Toulouse jusqu'à Castelnaudary, & depuis Bezièrs jusques à l'Etang de Thau. Mais si l'on navigeoit dans ces deux espaces , il restoit encor le plus grand à faire , depuis Castelnaudary jusques à Bezièrs. C'étoit celuy qui en liant les deux
autres,

autres, devoit perfectionner toute l'Entreprise. Il fut enfin achevé au mois d'Avril dernier ; & le Roy en ayant eu la nouvelle , envoya ses Ordres à Mr Daguesseau Intendant de Languedoc , pour visiter le Canal à sec, & y faire mettre l'eau en suite. C'est ce qu'il a fait depuis Sette jusqu'à Toulouse , avec tous les soins qu'on pouvoit attendre de sa vigilance. D'abord qu'il estoit passé par quelque endroit, on travailloit à fermer les Brèches , & à arrester le cours des Rivieres qui devoient fournir de l'eau pour le remplissage du Canal. Il étoit accompagné dans cette Visite du Pere de Mourgues Jesuite , Recteur du College de Roanne, grand Mathematicien ; de Mr de Bon-repos Maistre des Requestes, & de Monsieur le

le Comte de Carmain Capitaine aux Gardes , l'un & l'autre Fils de feu Mr Riquet ; de Mr de Lanta Baron des Etats de Languedoc , & de Mr de Lombrail Tresorier de France , tous deux Gendres du mesme Mr Riquet ; de Mr de la Fueille , Inspecteur du Canal ; & de Mrs Andréossy, Gillade , & de Contigny , Controллеurs généraux , & Conducteurs des Ouvrages. Le Remplissage ayant esté fait , il partit le 15. de May de l'Embouchure de la Garonne , sur une Barque préparée exprés , & le 17. il arriva à Castelnaudary. Cet heureux Essay causa grande joye aux Habitans de cette Province , au nom desquels les Vers que vous allez voir ont esté donnez à cet Intendant. Ils sont du mesme Mr de Cassan , Auteur de l'Épitaphe de Mr Riquet.

SUR LE CANAL
ROYAL.

LOÜIS LE GRAND, ce digne
 Roy,
 Doit à tous les Mortels luy seul
 donner la Loy,
 Puis qu'au bruit de son Nom tout
 Ennemy recule.
 Ses exploits sont toujours si beaux,
 Que l'un de ses moindres Travaux
 Vaut les douze Travaux d'Hercule.



La terre n'avoit qu'un endroit,
 Où les Mers se joignant dans un
 petit Détroit,
 Il falloit aller loin en risquer le
 passage;
 Mais par celui qu'a fait ce Roy,
 Nul des humains ne craint pour
 soy
 N'y le détour, ny le naufrage.

Qui



*Qui peut le croire sans le voir,
Que d'unir les deux Mers il ait eu
le pouvoir?*

*Cette Merveille aussi n'a rien qui
luy réponde.*

*Le Canal par où vient cette Eau,
Est seul plus utile & plus beau
Que les sept Merveilles du Mōde.*



*Cet invincible Souverain
Force ses Ennemis les armes à la
main;*

*Et dans ses hauts projets il force la
Nature.*

*Il dompte ceux-là par le Fer,
Et de l'une & de l'autre Mer
Il rend les bornes sans mesure.*



*Ce grand Prince en tout ce qu'il
fait
Imite le Tres-Haut dont il est le
Portrait,*

Puis

*Puis que tout ce qu'il veut s'acheve
& se consomme.*

*Ce Canal dont il vient à bout,
Montre que sa Main qui peut
tout,*

*Tient bien plus de Dieu que de
l'Homme.*



*Temoin de nostre Zele ardent,
Illustre DAGUESSEAU, glorieux
Intendant,*

*Qui dans le Languedoc estes l'œil
de ce Prince ;*

*Vous voyez qu'en tous ses Etats
Il n'a point de Cœurs ny de Bras
Comme ceux de cette Province.*



*Apprenez à tous les Mortels,
Que s'ils ne dressent pas à ce Roy
des Autels,*

*Ils doivent luy dresser un Temple
de Mémoire*

Qu'il

*Qu'il remplira par ses hauts faits;
Aussi ne verra-t'on jamais
Le terme infiny de sa gloire.*

Dans le mesme temps que Mr Daguesseau arriva par le Canal à Castelnau, Mr le Cardinal Bonzi, Président né des Etats de Languedoc à cause de son Archevêché de Narbonne, se rendit à S. Papoul avec Messieurs les Evêques de Beziers & d'Aler, Mr le Marquis de Villeneuve Baron des Etats, Mr de la Maransane Lieutenant de Roy de Narbonne, Mr de Monbel Syndic général de la Province, Mr de Pujols Secrétaire du Roy aux Etats de Languedoc, & Mr Mariotte Greffier des mesmes Etats. Ils furent traitez splendidement par Mr l'Evêque de S. Papoul, avec lequel ils se rendi-

rent

rent à Castelnaudary le Lundy
19. du mesme mois à huit heures
du matin. Mr le Cardinal Bonzi
ayant mis pied à terre hors les
Portes de la Ville , du costé du
Canal , y reçeut les Harangues
du Présidial, des Consuls, & des
autres Corps de Ville & Com-
munautéz Religieuses. Il alla en
suite visiter le grand Bassin du
Canal avec Mr Dagueffeau , qui
estoit fortý à sa rencontre ; apres
quoy , il vint entendre la Messe
à la Chapelle S. Roch , qui est au
bord du mesme Canal. Le Pere
de Mourgues l'y celebra pour
le Roy. Cela fait , il sortit de la
Chapelle , & s'avança le long
du Canal , avec Messieurs les
Evesques de Beziers & d'Alet,
& Monsieur l'Intendant , au de-
vant de la Procession , qui estant
partie de l'Eglise Collegiale de
Castelnaudary

Castelnaudary , avoit pris la marche du côté de la Chapelle S. Roch , vers le Lieu où l'on avoit préparé la Barque Royale. Monsieur l'Evesque de S. Papoul , revestu de ses Habits Pontificaux , & la Mitre en teste , faisoit la Cerémonie , la Ville de Castelnaudary estant de son Diocese. Il estoit précédé de tous les Ordres Séculiers & Réguliers , & suivy des Officiers du Présidial , des Consuls , & des autres Corps de Ville. Monsieur de Bonzi , & ceux qui l'accompagnoient , ayant rencontré la Procession , se mirent à la teste du Présidial , & la suivirent jusques au Lieu de l'Embarquement. Ce fut là que Monsieur de S. Papoul donna la Bénédiction aux Eaux du Canal , à la Barque Royale, aux autres Barques qui devoient

voient la suivre, & à tout le Peuple tant de la Ville que des environs, accouru en foule pour jouir de ce Spectacle. La Procession s'en retourna dans le même ordre qu'elle estoit venuë, en chantant le *Te Deum*. Elle entra dans la Chapelle S. Roch, où Mr l'Evesque de S. Papoul quita ses Habits Pontificaux. Il vint rejoindre de là Mr le Cardinal Bonzi qui l'attendoit dans la Barque préparée, avec les Prélats, Mr Dagueffeau, & les Officiers de la Province, dont je vous ay dit les noms. Cet Embarquement se fit au bruit du Canon, de toute l'Artillerie de la Ville, & de mille cris de *Vive le Roy*. La Barque Royale étoit tapissée par tout, & meublée fort proprement; & ce qui plaisoit le plus à un nombre infini de spectateurs d'ô

Juin 1681.

G

le Canal se trouva bordé, c'estoit de la voir suivie de vingt-trois autres chargées richement pour la Foire de Beaucaire, dont une partie venoit du costé de Bordeaux par la Garonne.

Monsieur le Cardinal Bonzi avoit donné tant de soins à cette grande entreprise, qu'il ne faut pas s'étonner s'il voulut luy-même se rendre témoin de son succès. Je vous envoie un Sonnet qui fut présenté à cette Eminence, sur le Cours ouvert au Canal Royal. Il a esté fait par Mr Pech, de Narbonne en Languedoc. C'est un jeune Abbé qui promet beaucoup, & qui n'ayant encor que vingt ans, a des connoissances qui passent son âge.

Quel Prodiges étonnant ! quel
merveilleux Ouvrage !
Par

*Par tes soins , GRAND BONZI,
 Neptune étend ses droits ,
 Et roulant à longs flots par de nou-
 veaux endroits ,
 De l'un à l'autre Pôle il se fait un
 passage.*



*Le timide Nocher ne craint plus le
 naufrage.*

*Il suit le cours de l'Onde à l'abry
 de nos Bois ;*

*Et la Mer sans fureur unissant ses
 Détroits ,*

*Des Richesses de l'Inde embellit ce
 Rivage.*



*Ayant uny les Cœurs , les Esprits,
 les Etats ,*

*Reglé les Differens de tant de Po-
 tentats ,*

*Tu joins les Bords des Mers , &
 rens l'eau plus traitable.*



*Tout l'Univers aussi dans l'admiration ,
Publie à haute voix que le Ciel favorable ,
T'a donné pour partage un Esprit
d'UNION.*

J'ay oublié de vous dire que dans la Barque qui devoit remorquer celle où estoit ce Cardinal , on avoit placé des Violons, des Haut-bois & des Trompetes. Ce fut au bruit de ses Instrumens, ainsi qu'aux décharges du Canon & de la Mousqueterie, que cette petite Flotte se mit à la voile. Toutes les Ecluses, qui dans cet espace sont au nombre de 59. contenant la quantité de 76645. toises courantes , furent passées avec beaucoup de facilité ;

facilité ; on peut dire mesme en fort peu de temps, quoy que l'on ne fist que de petites journées, à cause des continuelles observations qui arrestoient Mr Dagueffeau. Il examinoit tous les Travaux, & faisoit sonder le fond de l'eau d'espace en espace, comme il avoit fait depuis Toulouse. On servit un magnifique Dîné avant qu'on passast la premiere Ecluse ; & le soir, Mr de S. Papoul regala la Compagnie à Villepin-te. Le lendemain on alla coucher à Penautier , où Mr de Penautier Conseiller au Parlement de Toulouse donna un fort grand repas à la même Compagnie, qui le jour suivant fut traitée superbe-
mēt à Pechery par M. de Monbel.

Le Jeudy 22. on alla à Rou-bia, & le Vendredy 23. on passa le Pont de Repudre. Il a esté

fait à cause d'un Torrent qui vient de costé en cet endroit-là. Ce Pont, qui a 68. toises de longueur, sert de passage au Canal. Vous pouvez juger par là de quelle solidité il doit estre. Ce qu'il ya de fort surprenant, c'est de voir de grandes Barques naviger dessus, & y trouver par tout sept pieds d'eau, tandis qu'au dessous le Torrent y en entraîne dix ou douze toises cubes. Pour vous en donner une idée plus forte, imaginez-vous que l'eau de quelque Canal vient passer sur le Pont-neuf pour traverser le Faux-bourg, & que la Seine est le Torrent de Repudre qui roule ses eaux sous ce même Pont. On passa en suite sur le Bord de la Chaussée, appelée de Cesse, à cause de la Riviere de ce nom dont elle arreste le cours.

cours. Sa longueur est de 112. toises, sa hauteur de cinq, & son épaisseur de quatre & demie. Ce mesme jour on coucha à Capestan, où Mr le Cardinal Bonzi traita tous ceux qui l'accompagnoient, avec sa magnificence ordinaire.

Le Samedi 24. les Barques passerent l'endroit qu'on appelle le Malpas. Il est à une lieue de Beziers. C'est une Montagne percée en Voûte dans le Roc pendant 85. toises. Sa largeur est de 4. toises, & sa hauteur de quatre & demie. Aux deux costez il y a une Bâquette large de trois pieds pour le tirage des Barques. Il a fallu escarper la montagne aux deux bouts pendant plus de 280. toises, & faire de fort extraordinaires enfoncemens. Au sortir de cette Voûte, sous laquelle il faut que

les Barques passent , on est fort surpris, qu'au lieu de se voir dans un País plat comme il sembleroit que l'on devroit estre, on se trouve sur la premiere des huit Ecluses accolées, c'est à dire , sur une maniere de Montagne d'eau , d'où l'on découvre des Plaines, des Rivieres & des Villes, qu'on perd de veüe à mesure que l'on descend ces Ecluses ; & comme elles sont fort proches les unes des autres , il semble que les Bateaux descendent sur des marches de cristal, ce qui paroist un enchantement , & dure environ trois heures. Le lieu où ces huit Ecluses ont esté faites de suite, (& c'est pour cela qu'on les appelle accolées) est un Païsage d'une beauté merveilleuse. Il est presque entierement planté d'Oliviers. La Mediterranée le borde

de au Lévánt. Vers le Couchant, ce sont des Montagnes dans un assez grand éloignement. On en a fait encor deux à l'endroit où le Canal a son embouchure dans la Riviere d'Orb, qui coule le long des Murailles de Beziers. Ce nombre d'Ecluses adjoute une nouvelle beauté à ce Paisage, & par leur structure, & par la chute des eaux du Canal, qui forment un semblable nombre de Cascades. Quand on a passé les dernieres, il s'en faut peu qu'on ne croye qu'on a changé de pais. On voit d'autres Villes, d'autres Rivières, & d'autres Plaines, & sur quelque objet qu'on jette la veuë, elle a toujours lieu d'estre satisfaite.

La Barque Royale arriva à la veuë de Beziers à dix heures du matin, au milieu d'un grand

Peuple, qui remplissant les bords du Canal, faisoit retentir de toutes parts des cris de *Vive le Roy.* Elle fut saluée d'abord par le Corps des Marchands à cheval, qui firent leur décharge les premiers ; apres quoy on entendit celle de quatre cens Fantassins que les Consuls & Gouverneurs de Beziers avoient fait poster des deux costez. Ils accompagnerent la Barque jusqu'à la plus haute Ecluse de celles qui se presentent à la veuë de la Ville du costé de Narbonne. On fit là un feu extraordinaire de Boëtes, de Petards, & de Feux d'artifice, auquel le Canon de la Ville répondit. Mr le Cardinal Bonzi, Messieurs les Evêques d'Alet, de Beziers, & de S. Papoul, Monsieur Maguetteau, & tous les autres, descendirent en Bateau dans ces

huit

huit Ecluses, & à chacune, ils se trouvoient régalez, tantost par des Corbeilles de Fleurs qu'on leur apportoit des Jardins du voisinage, tantost par quelques Presens de Fruits, tantost par des Vers qu'on recitoit à la loüange de Sa Majesté, & tantost par des Concerts de Musique. Voicy un Dialogue qui leur fut chanté à l'Ecluse la plus basse par les sieurs de Vezeau & Bornes, deux des plus belles Voix de la Province, dont l'un representoit le Dieu du Canal, & l'autre la Nymphe d'Orb. Les Vers sont de Monsieur Lepul, premier Consul de la Ville. Je vous envoie les premiers. notez.

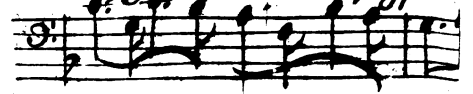
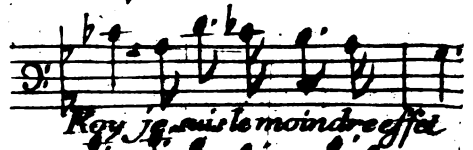
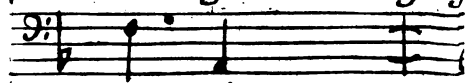
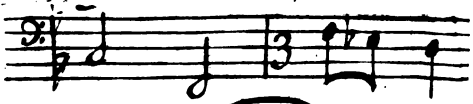
DIALO



DIALOGUE
DU DIEU DU CANAL,
ET
DE LA NYMPHE D'ORB.
LE DIEU DU CANAL.

D*Epuis peu, dans le sein de ces
vastes Campagnes,
Je trace une route à mes eaux ;
Des plus bas lieux , je m'élève
aux plus hauts ,
Je franchis les Valons , je perce les
Montagnes ;
Et quoy que rien ne soit égal à
moy ,
Je suis le moindre effet du pouvoir
d'un grand Roy.*

LA NYMPHE D'ORB.
*Dés l'enfance du Monde
l'arrose de mon onde ,
Des bords aussi feconds , qu'ils sont
délicieux. C'est*



By the Hon. Secy. of the Navy

2025/1/20

(continued)

[illegible]

Journal of Management Studies, 19(6), 709-728.

[illegible]

1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 26

1000

100

GALANT. 157

*C'est le plus doux climat que le
Soleil éclaire ;*

*Et si les Dieux pouvoient se plaire
Ailleurs que dans les Cieux ,
Ils se plairoient dans ces Lieux.*

LE DIEU.

*De l'une & l'autre Mer , je forme
l'alliance.*

LA NYMPHE.

Mes eaux servent à vostre cours.

LE DIEU.

*Du Roy qui nous unit celebrons la
Puissance.*

LA NYMPHE.

*Je mets toute ma gloire à le chanter
toujours.*

Tous deux ensemble.

*Qu'à l'Univers il donne de
beaux jours !*

*L'Ennemy ne craint plus sa marche
triomphante ,*

Il en fut l'épouvante ,

Il en est les amours.

LE

MERCURE
LE DIEU.

*Ah qu'il est élevé sur le reste des
Princes !*

LA NYMPHE.

*Qu'il pourroit sagement au bien de
ses Provinces !*

LE DIEU.

Ce Peuple en est charmé.

LA NYMPHE.

Ces Lieux en sont témoins.

Tous deux ensemble.

BONSI leur donne ses soins.

LE DIEU.

*D'un éclat sans pareil sa Pourpre
est embellie.*

LA NYMPHE.

*A ses grandes vertus il doit ses
grands Emplois.*

LE DIEU.

C'est la gloire de l'Italie.

LA NYMPHE.

*C'est le bonheur de l'Empire Fran-
çois.*

Tous

Tous deux ensemble.

Il sert à la fois,

Les Dieux & les Roys.

C'est la gloire de l'Italie,

C'est le bonheur de l'Empire François.

Dans l'endroit de l'Air de Monsieur de Pulvigny, j'ay oublié de vous dire que les Vers qu'il a notez sont de Monsieur le Comte de Rocquebrune. J'adjoute un Sonnet, dans lequel on fait parler la Riviere d'Orb.

A Voir le foible cours de mon Eau
languissante

A peine me rouler dans le sein de
Thétis,

Parmy les Dieux des Eaux dont la
France se vante,

On a deû me compter au rang des
plus petits.

Mais



*Mais depuis que d'un Roy la Main
sage & puissante
A pû joindre les Mers dans l'Empi-
re des Lys,
J'ay changé de destin, & ma course
importante
Deviendra le lien des deux Mon-
des unis.*



*Fleuves, qui remplissez & la Fable
& l'Histoire,
Cédez à ce bonheur qui me comble
de gloire,
Je suis utile enfin aux desseins de
mon Roy.*



*Son Canal dans mon sein se va fai-
re passage,
On voit à mes deux Bords aboutir
cet Ouvrage.
Et Neptune à son tour aura besoin
de moy.*

La

La belle & illustre Compagnie qui remplissoit la Barque Royale, ayant passé la dernière Ecluse, trouva une espece de Galere armée de Canons & de Forçats, que les Marchands Epiciers, qui ont un grand interest à la commodité du Commerce, avoient préparée pour la recevoir. Ils firent une fort belle décharge, accompagnée de celle du Corps des Marchands à cheval, des Fantassins, & du Canon de la Ville, & apres avoir fait leurs Présens à Monsieur le Cardinal Bonzi & à Monsieur Daguesseau, qu'ils salüerent à leur passage de plusieurs coups de Canon, ils les suivirent dans le lit de la Riviere. Les Consuls de Beziers les y attendoient en Robes rouges, dans un Bateau, avec les Violons, & une agreable Simphonie. Leur Bateau,

tout

tout tapissé au dedans , & semé de Fleurs de Lys , estoit orné au dehors des Chifres du Roy , avec ses Armes à l'endroit le plus élevé , & au dessous , celles de la Ville. Ils approchèrent la Barque de Monsieur le Cardinal Bonzi, où estant entrez, Monsieur Lepul, portant la parole en qualité de premier Consul, le complimenta en ces termes.

Vostre Eminence vient de voir un Ouvrage que les Romains , nos anciens Maîtres , n'ont osé entreprendre ; que nos Roys les plus puissans n'ont fait seulement qu'imaginer, & que LOÜIS LE GRAND a heureusement achevé. Il ne manquoit que ce miracle à son Regne, que ses Conquestes ont rendu si celebre, & que la Paix rend si florissant. C'est un témoignage autentique de sa bonté, aussi-bien que de sa magnificence.

ficence. Il a surmonté la Nature par le travail pour nostre avantage, & pour sa gloire. Il nous a facilité le Commerce des deux Mers. Il a donné un ornement considérable à cette Ville, une nouvelle Riviere à cette Province, & une Merveille à l'Etat. Comme nous en devons la perfection à vos soins, Monseigneur, nous vous rendons graces de tout le bien que nous en attendons, & sommes avec le dernier respect, Vos tres-humbles & tres-obeïssans Serviteurs.

On se débarqua en suite, & tout ce qui estoit sous les armes fit la troisiéme décharge, que le Canon de la Ville termina. Les Consuls accompagnerent tous ces Messieurs parmy les acclamations publiques, & au son des Violons, à une Maison des
Pères

Peres Minimés , bâtie sur le bord de la Riviere , où Monsieur l'Evesque de Beziers leur avoit fait préparer un magnifique Repas. Apres le Dîné ils se separerent. Monsieur le Cardinal Bonzi se rendit le soir à son Abbaye de Valmagne ; & Messieurs les Evesques d'Alet & de S. Papoul, à leurs Eveschez, où la Feste de la Pentecoste les rappelloit. Monsieur Dagueisseau, avec ceux qui l'avoient accompagné depuis Toulouse, se remit sur le Canal, descendit dans la Riviere d'Herault pour l'Ecluse ronde , & alla coucher à Agde. L'Ecluse ronde a esté bâtie expres pour servir à trois Routes différentes. Ainsi on luy a donné trois ouvertures. L'une fait aller à l'Océan ; & les deux autres à la Méditerranée , par le Port de Sette, & par un Canal qui se dégorge dans

dans la Riviere d'Heraut qui passe à Agde, & qui entre dans la Mer à une lieuë de là. Le Canal qui va de l'Ecluse ronde à Agde, a 300 toises de longueur. Le lendemain 25. jour de la Pentecoste, Monsieur Daguesseau ayant remonté par la mesme Ecluse d'où il reprit le Canal, traversa l'Etang de Thau, séparé de la Mer par une Plage de Sable, & alla mouïller au Port de Sette au bruit des Petards & Canonades des Barques & Bâtimens qui s'y rencontrerent en fort grand nombre, & de la nouvelle Bourgeoisie rangée sous les armes, parmy les acclamations ordinaires de *Vive le Roy*. Il est impossible de marquer la joye des Peuples pour les avantages que Sa Majesté leur a procurez.

Ce

Ce que l'Epreuve qui vient d'être faite a de tres-considérable , c'est que l'on n'a employé que sept jours depuis Castelnaudary jusqu'au Port de Sette. Si l'on en joint deux pour la Navigation de Castelnaudary à la Garonne , & six pour ceux de la Garonne jusqu'à l'Océan , tout cela ne fera que quinze jours pour passer d'une Mer en l'autre, ce qui dans la suite pourra s'abrégér par les facilitez de la pratique continuelle des Ecluses. Elles sont au nombre de 104. dont plusieurs estant accolées, se réduisent à 65. stations , qu'on peut passer en trente heures. Je laisse à juger par ce détail combien ce Canal sera utile au Commerce du Ponant & du Levant , puis qu'il fera éviter les risques & les avaries de Mer qu'il faut essuyer

effuyer par le grand Contour ,
 & par le Détroit, pour se rendre
 à l'Océan , à Marseille , & à la
 Riviere de Gennes. Tout cela
 fera changé au plaisir de passer
 aussi seûrement que promptement,
 au milieu de deux des plus
 belles Provinces de France ,
 abondantes en denrées délicieuses ,
 & remplies de toute sorte
 de manufactures. L'on a fait de
 si surprenans Ouvrages pour
 rechercher & pour conserver les
 eaux, qu'on espere , avec les autres
 précautions que la suite fera
 prendre , qu'on navigera sur le
 Canal dans tout le cours de l'année;
 ce qui se fait rarement même
 sur les plus grandes Rivières.
 Le Canal est large de trente
 pieds, & a de longueur

Depuis la Garonne jusqu'à Castel-
naudary, 34934 toises.

De

De Castelnaudary jusqu'à Be-
ziers , 76645

De Beziers jusqu'à la Mer, 15995

Total de longueur, 127574

qui font à peu pres 64 lieuës de France. Le plus grand sujet d'admiration est, que pendant les plus fortes guerres, la constance & la fermeté du Roy à n'abandonner jamais aucun de ses grands desseins, & l'infatigable application de Monsieur Colbert , ayant fait continuer une Entreprise d'une si extraordinaire dépense jusqu'à son entiere perfection.

Il y a eu plusieurs Evêchez donnez. Le Pere Germain Alart, Récolet de la Province de Paris , a esté nommé à celuy de Vence. Il a eu un Grand - Oncle autrefois Evêque de Verdun , & fort d'une des premieres Maisons de Sezanne en Brie , où il nâquit

nâquit en 1618. Il prit l'Habit de Recolet en 1636. & apres les Etudes de Philosophie & Theologie , il fut luy-mesme choisy pour enseigner l'une & l'autre, au Convent de S. Denys. Depuis il a esté Gardien en différentes Maisons , & Commissaire general en plusieurs Provinces. Il fut fait Définitur estant encor jeune , & a esté trois fois élu Provincial de la Province de Paris, & une fois, de celle de S. Antoine en Artois. En suite, à la demande du Roy , le General le nomma pour estre Commissaire general de tout l'Ordre de S. François en France , c'est à dire, Supérieur de tous les Recolets & Cordeliers, & des Maisons de Filles qui en dépendēt dans toute l'étendue du Royaume. En 1662. estant Provincial de Paris , il agréa pour

Juin 1681

H

la premiere fois , par l'ordre du Roy & l'autorité des Supérieurs généraux, à la Province des Récolets de Paris , tous les Convents de cet Ordre , situez dans les Villes & Pais cédez à la France par le Traité des Pyrenées du côté des Pais-Bas; & en 1668. il poursuivit par le mesme ordre aupres de Sa Sainteté à Rome , & aupres du General en Espagne , à ce que ces Convents des Pais-Bas fussent séparés de la Province de Paris , & érigés en une Province nouvelle toute renfermée dans les Terres du Roy , sous le titre de S. Antoine en Artois. Durant le temps de sa Commission generale , il sépara , par le mesme ordre du Roy , tous les Convents des Récolets situez dans les Provinces sujettes à l'Espagne du côté des Pais-Bas,

bas, & cédez à la France par le Traité de Nimégué, & les aggrégea aux deux Provinces de S. André & de S. Antoine, qui sont toutes deux entièrement soumises à la Domination Françoisse. Le même Pere Germain Allart estant pour la seconde fois Provincial de Paris, alla par ordre du Roy en Canada, pour y rétablir les Récollets de la Province de Paris, qui autrefois en avoient esté les premiers Missionnaires, & que les Anglois en avoient chassés en 1628. Il eut d'avantage d'aller avec le Roy dans la Campagne de Hollande avec quarante de ses Religieux, pour estre les Missionnaires de cette Royale Armée, & par sa pieté & prudence il y établit un si bon ordre, tant pour les Hospitaux, que pour la suite de l'Armée, que de-

puis ce temps-là Sa Majesté a fait l'honneur aux Récolers de se servir toujours d'eux pour les Aumôniers & Missionnaires de ses Armées, tant en Flandres qu'en Allemagne, ayant même eu la bonté de dire, qu'ils vivoient dans ses Armées avec autant de recueillement que s'ils avoient esté dans leurs Convents, & qu'on ne les voyoit qu'aux Lieux où ils devoient être; & tout cela en vertu du premier règlement d'une vertueuse & charitable conduite que le Pere Allart établit en cette premiere Campagne de Hollande où il alla. On peut bien juger qu'un Homme qui a eu tant d'ordres de la Cour pour des choses tres-considérables & si différentes, n'a pû les exécuter sans estre obligé d'en rendre compte dans son temps, & par ce moyen de

de faire paroître l'étenduë de son esprit au plus éclairé de tous les Monarques, La recommandation ne pouvoit estre plus forte. Aussi a-telle eu l'effet qu'on en espiroit pour luy , puis que c'est sur ces principes que Sa Majesté l'a fait Evêque de Vence.

Dans le mesme temps , Monsieur de la Roque-Priellé , Abbé de la Reulle, a esté nommé à l'Evêché de Bayonne, Il y avoit environ huit ans qu'il n'estoit venu en Cour, ayant esté occupé pendant tout ce temps à réformer les abus qui s'estoient glissez dans son Abbaye par les entreprises de quelques Particuliers , & à en rétablir les ruines causées par les guerres des Prétendus Reformez. Il fut présenté au Roy le 24. de l'autre mois par Monsieur le Marquis de Gesvres , reçu en

survivance de la Charge de Premier Gentilhomme de la Chambre. L'estime où sa probité l'a mis par tout où il est connu , a fait voir en luy un si grand merite, que Sa Majesté a crû ne pouvoir faire un plus digne choix pour la conduite de l'Eglise de Bayonne. Sa fidelité , & les services que ceux de cette Maison ont rendus & rendent encor dans leurs Emplois , méritoient cette glorieuse marque de distinction, qui luy a esté donnée avec de tels agrémens , qu'on peut dire que l'on a reçu deux fois , quand on a reçu de cette sorte.

Monsieur l'Abbé de Mespléez, Conseiller au Parlement de Navarre , & ancien Baron de Bearn, a eu l'Evesché de Lescar. Son merite particulier, joint aux avantages de sa naissance , a fait voir
avec

avec plaisir que Sa Majesté l'ait mis dans ce Poste. Il estoit vacant par la mort de Messire Jean de Sal-
 liez. C'estoit un Prélat, qui quoy qu'il eust quatre-vingts-sept ans, remplissoit un peu auparavant qu'il mourût, les devoirs les plus exacts de son ministère. Sa vie a esté d'un exemple merveilleux, & il l'a passée sans abandonner jamais son Troupeau, & faisant continuellement la Visite dans les Parroisses. Monsieur de Salleterre son Pre-
 decesseur, avoit veu en 1620. rétablir dans son Diocese l'Exercice de la Religion Catholique, que ceux du Party contraire en avoient bannie depuis 1569. qu'ils brûlèrent les Eglises, & firent mourir les Prestres. Il avoit aussi vescu 88 ans. On ne doit pas s'étonner de ce grand âge. L'air du Pais est si bon, que la plupart des Gens y vieillissent.

sent sans aucune incommodité considerable. Il y a fort peu que Madame de la Vise , Mere de Monsieur le Premier President de Pau , mourut âgée de 104. ans. Elle a toujours conservé ses lumieres , & la memoire qu'elle avoit fort grande , ne luy a manqué qu'avec la parole. Quelque temps auparavant on avoit veu un Particulier du Village de Beros pres la Ville de Pau , marcher à l'âge de 120 ans avec la mesme disposition que d'autres marchent à vingt. Il en avoit 123 quand il mourut.

Puis que nous sommes sur les choses extraordinaires, je ne dois pas oublier de vous apprendre ce qui est arrivé depuis deux mois à Geneve. Mademoiselle Riltier, Femme de Monsieur l'Ancien Auditeur, & Fille de M. Estienne de

de Turnin, estant grosse de deux mois, eut un accident qui luy fit jeter des œufs en si grande quantité, qu'on en remplit trois Bassins. Les uns estoient gros comme des Pois, & les autres comme des œufs de Poisson. On eut la curiosité d'en faire cuire quelques-uns, & ils devinrent aussi durs que de la pierre. M^r Labbé, tres habile Medecin, aggregé au College de Paris, à qui l'accident a esté conté, atteste avoir veu la mesme chose, d'une Femme qui luy est tombée entre les mains. Voicy une autre Merveille qui tient plus du prodige. Une Demoiselle d'Ulm, Ville d'Allemagne, âgée de 36 ans, estant grosse de six a sept mois, dans le mesme temps que je viens de vous marquer, portoit un Enfant qu'on entendoit pleurer dans son ventre, & qui pouffoit des cris

aussi forts qu'il auroit pû faire s'il eût esté né. Cela l'empeschoit de paroître en compagnie , où des cris si surprenans la faisoient trop regarder. Ces deux nouvelles ont esté écrites de tres-bonne part à Monsieur Spon Fils , Docteur Medecin à Lyon.

Il me reste à vous parler de deux Benefices. L'un est l'Abbaye de Noix , Diocese de Beauvais, donnée à Monsieur l'Abbé de Choiseul-Beaupré. Mr le Marquis de Beaupré son Pere étoit à Chaumont en Bassigny, quand il apprit que le Roy l'en avoit gratifié. Cette Ville est sur la Marne , au dessous de Langres, & dépend de la Lieutenance de Roy en Champagne , dans laquelle je vous fis sçavoir il y a cinq ou six mois, qu'il avoit succédé à feu Monsieur de Bourbonne. Il y fit la premiere

Entrée

Entrée publique le 22. de May, & y fut reçu avec les honneurs qui estoient deûs & à son rang, & à son mérite. Il trouva un Bataillon de six cens Bourgeois, nourris aux armes sur cette Frontiere, auquel il fit faire tous les mouvemens qu'on peut demander aux Troupes les mieux disciplinées. Il loua fort leur adresse, & dit qu'ils venoient de luy dōner le plus agreable divertissement qu'on pût offrir à un Lieutenant de Roy. Mr de Grand, Maire & Avocat du Roy au Siege Présidial de Chaumont le complimenta à la Porte de la Ville, d'où il fut conduit entre une double haye de Mousquetaires jusqu'à l'Eglise S. Jean Monsieur de Poiresson Frere du Procureur du Roy au mesme Siege, & Doyen de cette Eglise, l'y harangua à la teste du Chapitre, ce que

que firent apres luy tous les autres Corps de Ville, au Logis du Maire qu'on luy avoit preparé. Le lendemain il se rendit au Palais, pour y faire enregistrer son Brevet, & prit sur les Fleurs de Lys la place deuë à sa dignité.

L'autre Benefice, est l'Abbaye de Gildas. Mr l'Abbé Roquette que Sa Majesté en a pourveu, est Fils du Maistre des Comptes de ce nom, qu'on a veu premier Commis de feu Mr de Brienne Secretaire d'Etat, sous lequel il a servy en plusieurs occasions, & particulierement dans l'employ des Affaires Etrangeres. Il est de Toulouse, d'une des meilleures, & des plus illustres Familles de ce Pais-là. L'aîné de cette Maison y est Conseiller. Mr l'Abbé Roquette est bien fait, il chante & peint avec beaucoup de

de méthode , a l'esprit tres-vif, & en a donné des marques ayant fait ses Etudes aux Jesuites avec un succès qui n'est pas commun. Peu l'égalent en Sorbonne , où il est presentement en Licence. Il parle en public facilement , & soit qu'il attaque, ou qu'il se défende , l'avantage est toujours de son costé. Tant de belles qualitez ne doivent pas vous surprendre. On ne peut estre Neveu de Monsieur l'Evesque d'Autun, & manquer d'esprit.

Les Gens pieux, à qui la Poësie Latine sert de divertissemēt, sont fort obligez à Mr Varadier de S. Andriol , Docteur en Theologie , & Archidiacre de l'Eglise d'Arles , qui a mis en Vers Latins *l'Imitation d'Akempis* , sur les vers françois de Mr de Corneille l'aîné. Cet illustre Aveugle les
doit

doit bien-tost donner au Public. Je vous ay déjà parlé de luy dans quelqu'une de mes Lettres. C'est un Homme fort estimé de tous les Sçavans. Il traduit avec une facilité incroyable tous les Vers François qu'il se fait lire , & on en a imprimé depuis deux ans un Volume, qui fait attendre impatiemment tout ce qu'on promet de luy.

L'esprit se faisant connoître de toutes manieres , Mr de Hautefeuille a fait voir la solidité du sien , par le Traité qui porte pour titre , *L' Art de respirer sous l'eau, & le moyen d'entretenir pendant un temps considerable la flamme enfermée dans un petit lieu.* Ces deux merveilleux effets paroissent prouvez si nettement, dans ce que l'Autheur en a écrit, qu'il est difficile de ne se pas rendre

dre à ses raisons. On n'a rien à opposer quand l'épreuve les confirme.

Si les découvertes de cette nature sont utiles au Public, ce qui touche la santé doit l'estre encor davantage. C'est à quoy a travaillé Monsieur de Saint Martin de Caën, Docteur en Theologie en l'Université de Rome, Protonotaire du Saint Siege, & Seigneur de la Mare du Desert, en nous donnant le Portrait de Monsieur de Lorme, premier Medecin de trois de nos Roys. On y voit les admirables effets de ses Remedés. Le mesme doit rendre public au premier jour un Livre, qui contiendra les moyens dont s'est servy ce celebre Medecin pour vivre près de cent ans, & qui fera voir qu'ils sont fondez sur l'experience. La
santé

santé estant le plus précieux de tous les biens, je ne doute point que ce Livre ne soit beaucoup recherché, & par luy-mesme, & par le merite de son Auteur, à qui personne ne refusera d'ajouter foy. C'est un Gentil-homme de probité, dont vous avez veu souvent le nom dans mes Lettres. Les Gazetes, & le Journal des Sçavans, ont parlé de luy en beaucoup d'occasions.

Après tant d'Articles sérieux, il faut chercher à vous réjoindre par quelque matiere un peu égayée. Rien n'est plus à estimer que l'éclat de la naissance. Elle a des droits respectez par tout; mais aussi rien n'est plus insupportable que de voir certaines Gens dont on connoist l'origine, faire les fiers en toute rencontre de leur prétendue Noblesse, comme
s'ils

s'ils sortoient d'une Maison où l'on comptast des Gouverneurs de Province, ou des Maréchaux de France. Un galant Homme de Saint Geniez en Provence, a voulu les rendre sages par cette Traduction d'une des Fables d'Esope. C'est à eux à profiter de l'avis.



LE MULET.

F A B L E.

UN Mulet, vray Gascon, qui vivoit doucement

Dans un Herbage sans rien faire,

Se vantoit à chaque moment De sa noblesse imaginaire.

Je suis né, disoit-il, d'une fière Jument,

Qui

Qui pouvoit contenter par ses
tours de souplesse

Le plus adroit Cavalier.

Mon Pere estoit un Coursier,
Dont le courage égaloit la
vitesse ;

Je luy ressemble en cela.

Vn Chien qui passoit par là ,

(C'estoit, au rapport d'Esopé ,

Vn Chien un peu misantrope,)

Luy dit d'un ton goguenard ;

Compere, allez ailleurs debiter
ces fornetes ,

Chacun sçait icy qui vous
estes.

Feu Messire Baudet , surnommé
le Paillard ,

De son vivant passoit pour vô-
tre Pere ,

On m'a mesme assuré qu'il le fut
par hazard ,

Et que vous n'etes qu'un Bâ-
tard ,

(Cecy

(Cecy soit dit sans vous déplaire,)

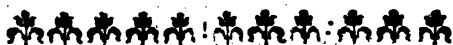
Sorty d'un infame adultere.



*O toy qui nous étourdis
De ta noblesse chimérique ;
Toi, dont le pere jadis
Au Marché tenoit Boutique,
La mesme chose t'attend ;
Vn jour tu trouveras quelque maudit
Cynique
Qui pourra t'en dire autant.*

J'allois vous parler du Miroir ardent qui fait tant de bruit icy, & que Mr Villete de Lyon montre aux Curieux auprès de l'Hôtel des Mousquetaires, quand Mr Comiers, Prevost de Ternant, Professeur des Mathématiques à Paris, a eu la bonté de m'en envoyer un petit, dont
il

il m'a fait voir tous les effets. Vous les connoistrez en lisant la sçavante Dissertation qu'il a composée sur ce sujet. L'excellent Discours que vous avez veu de luy touchant les Cometes , dans l'une de mes Lettres de cette année , a esté si estimé que son nom suffit pour justifier la bonté de ses Ouvrages.



DISSERTATION

DE M^r COMIERS,

SUR LES

MIROIRS ARDENS.

L'Art perfectionne toujours & surmonte mesme souvent la Nature. Le Miroir sphérique que Monsieur Villette de Lyon montre publi

publiquement aux Curieux , & celui que je vous envoie , le prouve par experience. La surface du Miroir de Monsieur Villette a trois pieds & sept pouces de diametre. Il reçoit par consequent seize mille cinq cens lignes quarrées des rayons du Soleil , qu'il réunit à trois pieds & demy au devant de soy dans l'espace de dix ou douze lignes. Cet espace de la concentration des rayons est par analogie appelé Foyer. C'est la veritable image du Soleil. Elle est si brillante, que les yeux ne la peuvent supporter.

Le feu de la flâme du Soleil est si violent en ce Foyer, qu'il embrasse d'abord toutes les matieres combustibles , & en peu de momens il fond le fer, l'or, l'argent, & les autres métaux, & vitrifie l'argile & la brique.

J'ay

*J'ay démontré en d'autres Discours, que ce prodigieux effet n'est que la terébration & violent pousse-
ment que les rayons de la substance
liquide, dont l'amas compose le
Soleil, font en passant serrez &
condensez dans ce petit espace où les
Loix de la réflexion les réunissent.
Il en arrive de même à l'eau, qui s'é-
lance avec violence d'autant plus
haut dans l'air, que sa source est
plus élevée & abondante, & que
le diamètre du trou du jet fait sans
ajustage, est plus petit.*

*Archimède, dont le seul nom fait
le panegyrique, est l'Inventeur des
Miroirs ardents.*

*Cardan assure, sur le rapport d'-
Antoine Gogava, qu'Archimède a
bien démontré tout ce qui concerne
cette sorte de Miroirs. C'est le mê-
me Gogava que le docteur Rivalentus
dans la Vie d'Archimède dit avoir
esté*

esté l'Interprete de son Livre des Miroirs brûlans.

Personne n'ignore que lors qu'Appius & Marcus Marcellus assiégerent Syracuse ; Ville Capitale de Sicile, ce grand Archimede soutint luy seul l'effort de la plus puissante Armée des Romains. C'est Tite-Live qui l'assure dans le 4. Livre de sa troisième Decade. Voicy ses termes rendus en nostre langue par Monsieur du Ryer. Et il ne faut point douter que cette entreprise n'eust eu du succès , sans le secours d'un seul homme qui étoit alors dans Syracuse. C'estoit le fameux Archimede , personnage sçavant dans la connoissance des Cieux & des Astres , mais admirable sur tout par l'invention des Machines de guerre , avec lesquelles il détruisoit facilement tout ce que les Ennemis ne pouvoient

voient faire qu'avec beaucoup de peines & de grands travaux. Ce vénérable Vieillard combattant mathématiquement, auroit luy seul forcé les Romains à lever honteusement le Siege, si le traître Mericus Préfet d'Acradine, n'eust pas livré une Porte à Marcellus, qui avoit ordonné à son Armée de sauver Archimede, comme le fruit de la plus glorieuse cōquête des Romains.

Bien des Gens veulent qu'Archimede ait employé les Miroirs ardens pour la defense de Syracuse, ce qui merite cette petite dissertation.

Diodore Sicilien dit qu'Archimede brûla les Navires à la distance de trois stades, qui valent 735. pas; mais cet Autheur ne fait aucune mention du Miroir, bien que dans le Chapitre du premier Livre des Antiquitez il ait remarqué que les Egyptiens

Egiptiens se servoient de la Viz d'Archimede, pour élever les eaux.

Polibe, qui dans son 8. Livre fait le détail des artifices par lesquels Archimede son Contemporain défendoit Syracuse, ne parle point des Miroirs.

Les Historiens plus jeunes que Diodore Sicilien, n'en parlent non plus que luy, bien que Tite-Live dans sa troisième Décade, & Plutarque dans la Vie de Marcellus, ayent écrit avec soin l'Histoire de ce qui se passa au Siege de Syracuse.

Galien dans les premières pages de son troisième Livre des Tempéramens, parle en ces termes. On dit qu'Archimede embrasa les Navires des Ennemis, par le moyen de ses Miroirs brûlans.

*Dion Historien celebre, & Thet-
zez Historien Grec, en disent au-
tant.*

Juin 1681. .

I

Zonaras au troisiéme Tome de ses Histoires dans Anastase Dicoro , parle comme Galien. On dit que Proclus, à l'imitation d'Archimede, fabriqua dans Bylance, à present Constantinople , des Miroirs brûlans, lesquels estant exposez aux rayons du Soleil , lancerent des flâmes qui consumerent l'Armée Navale de Vitalian.

Cardan ayant supposé ce que Galien n'avance que par on dit, enseigna en l'année 1559. dans le 4. Livre de la Subtilité , sa maniere de construire des Mirois concaves pour brûler à mille pas loin. Ce fut avec juste raison que le Docteur Napolitain Jean-Baptiste Porta , au Chapitre 15. du 17 Livre de sa Magie naturelle, s'écria, Bon Dieu! combien Cardan dit de sottises en peu de mots ! Il ajoute , Qu'il est impossible de faire des Miroirs
 con

concaves qui brûlent à trente pas loin. Ce que j'ay reconnu mesme par expérience en l'année 1653 à Lyon, où j'avois porté les premiers Miroirs paraboliques. L'en vendis un au Pere Galien Gardien des Cordeliers, avec lequel j'en fis voir aux Curieux tous les prodigieux effets, & je leur démontray par les Mathématiques, qu'un Miroir sphérique concave directement opposé au Soleil, chaque rayon réfléchy coupe l'axe en un point autant distant du centre, que son point d'incidence est éloigné du pôle de l'axe au fonds du Miroir, & que par conséquent tous les rayons réfléchis coupent l'axe en des points qui ne sont jamais éloignez du fond du Miroir de la moitié du demy diametre. Ainsi les rayons qui tombēt sur un mesme cercle du miroir, se réfléchissent en un des petits cer-

cles concentriques qui forment le foyer ou image du Soleil ; d'où il s'ensuit que le Miroir concave estant portion d'une plus grãde Sphère, le foyer est d'autant plus large. C'est pourquoy la force de brûler n'augmente pas en la mesme raison que le Miroir est d'une plus grande portion, ou qu'il est segment d'une plus grande Sphère, & brûle par consequent plus lentement, que si le miroir estoit portion d'une moindre Sphère, afin qu'il eust son foyer moins éloigné.

Ce que je viens de vous dire fait connoistre la raison pour laquelle le Miroir concave de l'illustre Manfred de Settala Chanoine de Milan, bien que le diamettre ou corde de sa surface ait trois pieds & demy, ne met le feu mesme à du bois sec qu'apres le temps qu'il faut pour dire le Pseaume Miserere. C'est
parce

parce que le foyer ou concours des rayons du Soleil réfléchis, qui se fait à quinze pas au devant du Miroir, à trois pouces de diametre; au lieu que mon petit Miroir que je vous envoie, bien qu'il n'ait sa surface que de treize pouces de diametre, allume à l'instant mesme, le bois sec, & fond bientost le plomb, parce que son foyer est tres petit, n'estant éloigné que de neuf pouces, & n'estant que la vingtième partie, ou 18. de grez d'une Sphere de trois pieds de diametre; car si la portion du Miroir estoit plus grande, tout le reste seroit inutile, ainsi que je l'ay fait remarquer dans mon Livre de la Duplication du Cube, imprimé à Paris en 1677. estant vray de dire que puis que le foyer est l'image du Soleil, il doit avoir du moins demy degre de la Sphere du miroir, parce que le plus petit diametre aparèt du Soleil, lors

qu'il est dans son apogée , est de trente minutes.

Pour demontrer que l'Armée navale de Marcellus devant Syracuse, & celle de Vitalian devant Constantinople, ne perirent pas par les flâmes des rayons du Soleil réfléchis par un Miroir concave, il suffit de remarquer les quatre choses suivantes.

1° Que les Vaisseaux auroient dû être tres-peu éloignez des murailles, auquel cas le feu d'artifice appelé Gregeois étoit toujours utilement employé de nuit & de jour.

2° Que les Vaisseaux auroient dû être précisément à la portée des Miroirs, c'est à dire à leur foyer.

3° Qu'ils auroient dû être sans aucun mouvement.

4° Enfin les Vaisseaux des Romains eussent dû être entre la muraille de la Ville & le Soleil ;
mais

mais leur incendie arriva lors qu'ils se furent retirez dans un endroit appelle Bocca di porto ; qui est au Septentrion de Syracuse.

Il reste donc à expliquer par quelle voye Archimede & Proclus ont brûlé les Navires de leurs Ennemis, & de remarquer ce qui a donné lieu d'attribuer leur incendie à un effet des Miroirs ardens qu'ils n'ont pû produire.

Il est constant que les Machines des Anciens, lançoient bien loin du haut des murailles des Pierres du poids de 250 livres sur les Assiegeans, comme aussi de grands Globes de feu d'artifice qu'on a depuis appellez feux Gregeois ; comme on peut encor lancer plusieurs Grenades à la fois, & même des Bombes, par le moyen d'un Levier mis en bascule. Ces Machines, & ceux qui les servoient, étoient à couvert au derriere des

*murailles; & pour s'assurer de leur
mise & de la portée de leurs boulets
de feu d'artifice, ils élevoient en
l'Air des Miroirs de métal qui résis-
toient aux fleches des Ennemis; &
comme dans un Miroir on ne peut
voir une Personne sans y estre veu,
les Ennemis appercevoient d'abord
ces feux dans les Miroirs, & c'est
de là que les Ignorans ont crû que
ces feux consumans qui tomboient
dans les Navires, n'estoient que des
rayons & substance du Soleil que
les Miroirs réfléchissoient.*

*Je sçay par expérience qu'avec
une douzaine de Miroirs plans d'un
pied en quarré disposez en telle
sorte qu'ils réfléchissent en mesme
temps les rayons du Soleil sur un
mesme endroit d'un corps inflâma-
ble, brûlent plus promptement, &
trois fois plus loin qu'aucun Miroir
concave, & j'ay pris cette pensée
de*

de l'Historien Grec Tzetzes, qui dit que le Miroir d'Archimede estoit exagone, & le décrit composé de plusieurs pieces mobiles.

Mais puis que Jean-Baptiste Porta, ce sçavant & expérimenté Napolitain, assure dans le 17. Chapitre du 17. Livre de sa Magie naturelle, avoir trouvé un moyen plus excellent que ceux que les Anciens avoient inventé pour bruler à telle distance qu'on voudra, par les rayons réfléchis du Soleil, les dardant en ligne droite comme un brandon de feu au devant & au derriere du Miroir, qu'il a fait mystere de son Secret, en ayant parlé comme font les Chymistes de leur grand œuvre. Voicy comment je m'y prendrois pour exécuter tout ce qu'il avance.

J'emploierois deux Tubes paraboliques tronquez, l'un fort grand, & l'autre tres-médiocre, dont les

foyers se trouveroient assemblez en un même point, & dont les axes formeroient une même ligne droite. La grande ouverture du grand Tube étant opposée au Soleil, réunira ses rayons au derrière de soy à son foyer, où se trouvant, le foyer du petit Tube qui les recevra divergeans, les fera sortir en parallelisme ou cylindre de flâmes. C'est de cette maniere qu'Archimede auroit brûlé l'Armée navale de Marcellus, si l'On dit de Galien, étoit veritable, puis qu'elle étoit au Septentrion de Syracuse. Que si l'objet qu'on veut bruler est entre vous & le Soleil, mettez la petite ouverture d'un petit Tube parabolique tronqué, en sorte que son foyer soit précisément au foyer d'un grand Miroir parabolique concave, car par ce moyen il réfléchira en une mince colonne de feu les rayons du Soleil, & son effet
sera

sera tres-violent, parce que dans ce cas le fond du Miroir qui fait le principaleffet, s'y trouve entier.

Mais parce qu'en l'une & l'autre maniere on suppose que la matiere qu'on veut brûler soit opposée au Soleil au devant ou au derriere du Miroir, voicy le moyen de lancer infiniment loin ces petits cylindre; de feu solaire à droit ou à gauche, au dessus ou au dessous du Miroir. Mettez un petit Miroir solide parabolique convexe au devant du Miroir parabolique concave, en sorte que les foyers de l'un & de l'autre soient toujours en un même point. Dirigez en suite l'axe de ce petit Miroir directement à l'objet qu'il faut brûler, car il poussera un brandon de feu des rayons du Soleil qu'il rend paralleles à son axe, les ayant receus convergeans sur sa convexité. Voila quelle étoit la Lunete de Ptolomée

Ptolomée avec laquelle, à ce que dit Porta, il voyoit de soixante milles loin arriver les Navires. Ceci pourra encor servir à expliquer les Vases & Bassins de cuivre de Theatre dont Vitruve parle au 36. Chapitre, lesquels servoient à porter loin la voix des Acteurs.

*Parlons maintenant des autres effets des Miroirs concaves. Le premier est d'éclairer & de découvrir pendant les nuits les plus sombres, les lieux & les objets tres-éloignez, en mettant la flâme d'un Flambeau au foyer d'un miroir, car puis que les rayons de chaque point du disque du Soleil qui tombent phisiquement paralleles sur la surface du miroir concave, sont réfléchis convergeans, & se ramassent en un foyer, aussi les rayons de la flâme du Flambeau mise dans le foyer, tombant divergeans sur la surface du Miroir, en-
seront*

seront réfléchis parallèles en une colonne de lumière éclatante, dont une baze est en la superficie du miroir, & l'autre sur les objets éclairez. On les pourra ensuite reconnoître très distinctement par une Lunette à quatre verres, dont nous avons donné la construction en l'année 1665. & en avoir la véritable vision parfaite ou vue distincte, avec un Binocle, de la bonne & facile construction que Daniel Choroze inventa & exécuta heureusement, & qu'il présenta au Roy en l'année 1625.

Le second effet est de porter pendant la nuit la plus noire telles figures ou écritures qu'on voudra sur une muraille éloignée de plus de trois cens pas, après les avoir écrites en ordre renversé sur la surface du miroir, & allumant un Flambeau au point du foyer.

Le troisième effet est plus surprenant;

nant ; car si avec de l'ancre ordinaire, qu'on appelle ancre double & bien gommée, vous tracez quelque image sur la surface du Miroir, vous en jetterez la représentation à plus de trois cens pas loin, & la faisant entrer par une fenêtre ouverte dans une Chambre obscure, la figure paroîtra d'une grandeur gigantesque sur la muraille, & comme revêtue de gloire, étant parée de mille couleurs que produit la différence de réfraction & modification de la lumière.

Le quatrième effet est plus ordinaire, quoy que tres-surprenant. Un objet mis entre la surface & le centre du Miroir, paroît hors du Miroir comme un Fantôme suspendu en l'air, à ceux qui en sont éloignez de quinze ou vingt pieds. Ainsi une courte Epée semble sortir plus grande du Miroir pour venir percer le

Regar

Regardant, que peut-être en telle distance qu'il croire que la pointe luy donne dans l'œil. Si le Miroir de Monsieur Villette étoit attaché au plancher d'une Salle, en sorte que sa surface regardât à plomb le pavé, & qu'un Homme fût directement au dessous du Miroir, on le verroit en l'air & comme pendu par les pieds. Que si on met quelque petite Statue renversée au devant du Miroir, l'image en paroîtra redressée en l'air.

Enfin je ramasse en un Article tous les autres effets surprenans des Miroirs concaves.

L'objet mis entre la surface du Miroir concave & son centre, & l'œil étant scitué au deçà du centre, il verra toujours l'image droite plus petite & plus enfoncée dans le Miroir que l'objet n'en est éloigné par devant, & cela plus ou moins, suivant

vant les différentes positions ou places de l'œil, ce qui n'arrive pas aux Miroirs plans qui représentent toujours les objets aussi grands & autant enfoncés dans le Miroir, qu'ils sont éloignés de sa surface.

Si vous mettez la tête entre le centre du Miroir & sa surface, vous verrez votre visage plus grand & dans la situation ordinaire. Eloignez vous peu à peu du devant de la surface du Miroir concave, l'image de votre face s'agrandit jusqu'à devenir d'une taille gigantesque, & cela est très-commode pour reconnoître & remédier aux défauts du visage, comme taches, rougeurs, poils, &c. En vous éloignant peu à peu, l'image de votre visage paroîtra toujours droite, & s'agrandira en s'avancant sur la surface concave du Miroir, jusques à ce que l'œil étant arrivé au centre du Miroir,

Miroir, il ne voit que son image qui est aussi grande que tout le Miroir. Enfin vôtres œil s'étant un peu plus éloigné du Miroir, il verra votre visage encor fort grand, mais renversé & hors du Miroir; & à mesure que vous vous en éloignerez davantage, la grandeur de l'image diminuera jusqu'à devenir égale à votre visage, & enfin elle roîtra d'autant plus petite que vous vous éloignerez davantage du Miroir.

Le Miroir étant couché horizontalement sa concavité en haut, un objet ou statue suspendue à plomb sur sa concavité entre sa surface & son centre, vous paroîtra droite ou renversée, suivant que vous serez plus ou moins éloigné du Miroir.

Enfin il me souvient qu'en 1653. je fis travailler plusieurs Verras plans

plans convexes que j'étamoy du côté de la convexité. Ainsi ces Miroirs avoient les propriétés des Miroirs plans avec celles des Miroirs concaves. J'en fis present au Pere Ignace Baudet de Grenoble, Jesuite, pour porter aux Indes, où il alloit avec le P. Alexandre de Rhodes, l'Apôtre du Tunquin, ma santé ne m'ayant pû permettre de les y accompagner.

Il n'y a personne qui se puisse croire exempt de Procès, apres celuy qu'on a fait à un Riche Marchand d'une des plus belles, & plus grandes Villes du Royaume. Une jeune Veuve, dont la beauté & le bié égaloient l'esprit, ne put être veuë de celuy dont je vous parle, sans qu'il en restât charmé. Son merite luy attirant tous les jours de nouveaux Adorateurs,

rateurs , il se mit du nombre , & n'oublia rien de ce qui pouvoit luy prouver sa passion. Il prit d'abord un Appartement voisin du sien, & cette commodité luy donnant occasion de la voir à tous momens, il fit si bien par ses soins, que ne pouvant plus résister à sa tendresse , elle luy promit de l'épouser, dès qu'elle auroit terminé quelques affaires qui l'appelloient à Paris. Le Marchand l'y accompagna , & comme l'amour est ennemy de l'épargne, il luy procura tous les plaisirs qu'elle pouvoit souhaiter. L'Hôtel garny où elle logeoit, étoit remply de Provinciaux de toute espece. Il s'y trouva des Plaideurs, & la conformité de fortune demandant une confiance reciproque , elle leur conta le sujet de son Procès, & apprit d'eux ce qu'ils faisoit plaider.

der. Parmy les Provinciaux, étoit un Aventurier, qui quoy qu'il payât assez peu de mine, ne laissa pas de s'insinuer dans son esprit par les offres d'un secours qui luy fut utile auprès de ses Juges. C'étoit un Homme expérimenté dans les Affaires. Il en avoit eu de toutes les sortes, & à force d'employer les subtilitez de la chicane, il étoit venu à bout de se ruiner. Comme il connoissoit le Rapporteur de la Belle, il fut son Solliciteur, & les soins qu'il prit de luy expliquer l'affaire, eurent un succès si avantageux, qu'en fort peu de temps elle gagna son Procès. Jugez de la joye du Marchand, il se loüoit du bonheur d'avoir choisy cette Auberge, & plein de reconnoissance pour ce qu'avoit fait l'Aventurier, il le nommoit à toute heure le meilleur

leur de ses Amis. Tandis que la Belle faisoit taxer les depens, il eut quelques ordres à donner en Angleterre. L'aventurier qui avoit ses fins, & qui ne cherchoit qu'à rétablir sa fortune, ne laissa pas perdre un temps si commode. Il le ménagea si adroitement, qu'ayant ébloüï la Veuve par de certains airs du monde que fait acquérir la longue pratique, il luy promit de la suivre, si elle rompoit avec son Rival. L'absence fortifiant sa legereté; elle luy donna parole de n'aimer jamais que luy. Le retour du Marchand ne laissa pas de luy causer de l'inquiétude. Elle se feignit malade pendant quelques jours, afin qu'il ne pût s'apercevoir que la froideur qu'elle luy marquoit venoit de son inconstance. Il la remena dans la Province, apres avoir fait mille cōplimens

mens à son Rival, qui suposa que-
que affaire qui l'obligeoit à se
rendre au même lieu peu de
temps apres. C'étoit un pretexte
pour aller trouver la Belle. Dix ou
douze jours étoient à peine pas-
sez, que l'Avanturier partit. Le
Marchand luy fit tout l'accueil
favorable, & l'auroit logé chez
luy, si le party l'eût accomodé;
mais le dessein qu'il avoit, ne
permettoit pas qu'il acceptast
l'offre. La belle, avec qui la cho-
se étoit concertée, prit occasion
d'une bagatelle pour fermer sa
Porte au Marchand. Ce fut un
divorce qui l'étonna peu. Quel-
que emportement qu'elle eût fait
paroître, il crut qu'il seroit peu de
durée, & qu'elle-même le r'appel-
leroit apres la chaleur des pre-
miers transports. Le succès fit
voir qu'il l'avoit fort mal connue.
Elle

Elle tint parole à l'Avanturier, conclut en trois jours son Mariage, & l'épousa si secretement, que le Marchand n'en apprit rien que quand son malheur n'eut plus de remede. Cette tromperie l'irrita si fort, qu'il n'est point d'éclat qu'il ne voulût faire. Ses Amis luy firent ouvrir les yeux sur l'avantage que la Belle en tireroit. Il se rendit à cette raison, & jugea plus à propos de mōtrer par quelque Fête, que la perte d'une Inconstante ne meritoit pas qu'il s'en affligeât. Ainsi il fit un Regal à quelques belles Voisines, & assembla huit de ses Amis pour dancer le soir. L'Apertement qu'il avoit étant voisin de la Maison de la Belle, elle fut témoin de cette Réjoüissance. Quelque injustice, qu'elle eût faite au Marchand

chand elle vouloit qu'il l'a regretât, & ne luy pouvoit sur tout pardonner qu'il eût prié du Regal sa plus mortelle Ennemie. C'étoit une Dame qu'elle haïssoit par des interêts particuliers. Ce qui redoubla son ressentiment, ce fut l'assemblage de quantité d'Instrumens que l'on fit jolier toute la nuit. Quelques-uns étoient champestres; & comme ils formoient une Musique d'un accord irregulier, elle donna le nom de charivary à ce Concert, & prétendit qu'étant Veuve, on ne le faisoit que pour l'insulter. Le Mary entra dans ses sentimens, & voulant comme elle que les divers sons qu'il entendoit fussent un Charivary, que son veuvage luy eût attiré, il se fit un point-d'honneur de luy faire avoir réparation de cette injure. Des
le

le lendemain il coucha sa plainte, & comme il sçavoit parfaitement le tour de la Procédure, il en donna un si apparent à la prétenduë offence que le Marchand luy avoit faite, qu'il obtint Decret de prise de corps, non seulement contre luy, mais contre les huit Amis qu'il avoit traitez le soir précédent. La Femme vouloit qu'on y comprist les belles Voisines qui avoient esté de la partie; mais c'est ce qu'en vain elle demanda aux Juges. Les Parties ont appellé à Paris de ce Decret, & avec quelque chaleur que les nouveaux Mariez fassent leurs poursuites, il y a grande apparence qu'ils n'en tireront aucun autre fruit que de s'estre fait Charivary à eux-mesmes, par l'éclat des plaintes qui ont formé le Procès; & quand il sera Ju-

Juin 1681.

K

gé je vous envoiray la suite.

Les Ambassadeurs & Envoyez extraordinaires qui sont en cette Cour , joiſſent entr'eux de la tranquillité de la France, & cōme cet heureux calme est un grand attrait pour les plaisirs, ils ont recommencé depuis Pasques à se traiter comme ils avoient fait pendant tout l'Hyver. Monsieur l'Ambassadeur de Dannemarck a renouvelé le premier ces sortes de Festes. Je vous ay souvent parlé de luy, & vous sçavez que depuis qu'il est en ce Royaume, il y a paru avec tant d'éclat , qu'il seroit fort difficile de porter plus haut qu'il fait la gloire du Roy son Maistre. Monsieur le Comte de Mansfeld, Envoyé extraordinaire de l'Empereur , qui n'avoit point encor donné de Regal, s'en acquita quelques jours apres avec
un

une somptuosité digne de luy. Il est Gouverneur de Vienne, & l'un des grands Seigneurs de l'Empire. Il a épousé la Veuve de Mr le Duc de Lorraine, de la Maison d'Aprémont.

On vient de me dire (& je croy , Madame, vous en devoir avertir) que Mr de Monchaux-Foncquevillers, ayant esté obmis au nōbre des Gétils-hommes qui ont eu séance à la dernière Convocation des Etats d'Artois, quoy que depuis le Traité des Pyrénées il ait chaque année dignement remply sa place dans cette Assemblée , & qu'il ait esté souvent honoré de la Députation en Cour pour les Etats & pour l'ordre de la Noblesse , comme aussi de plusieurs Commissions importantes au service du Roy & au bien de la Province , Sa Majesté

K ij

bien informée de sa naissance & de ses merites, a donné ses ordres pour reparer cette obmission, & luy faire expedier ses Lettres de Convocation aux Etats, ainsi que par le passé.

Il y a déjà quelque temps que je vous ay appris la mort de Mr le Camus-Beaulieu, Controlleur general de l'Artillerie. Ses Emplois qu'il remplissoit avec autant de fidelité que d'exactitude, ayant esté donnez à Mr le Camus du Clos son Frere , Intendant en Roussillon, il en est party pour venir icy les exercer. Vous ne sçauriez croire combien il est regretté dans la Province, & sur tout à Perpignan. Il rendoit justice à tout le monde, & l'on a veu fort souvent ceux qu'il condamnoit, sortir aussi satisfaits d'aupres de luy, que s'il leur eût donné gain de

de cause. Il faisoit vivre tous les Gens de guerre dans la plus exacte discipline. Tous les Regimens ont assemblé leurs Officiers , qui ont esté le complimenter en Corps , avec de sensibles témoignages du veritable chagrin que leur causoit son éloignement. On ne peut estre si generalement estimé, sans un grand fond de merite.

Le Pere Estienne Girardin, Religieux Profés du Royal Monastere de sainte Croix de la Bretonnerie à Paris , & Chanoine Regulier de S. Augustin, a eu depuis quelques jours l'agrément du Roy, pour l'Abbaye de Beaubec , Diocese de Roüen. Il est Frere de Mr Girardin Lieutenant Civil, & a esté Prieur du Verger en Anjou, Ordre de sainte Croix , & en suite de S. Ursin

K iij

au païs du Maine, de la mesme Congregation.

Si la justice qu'on luy a renduë cause de la joye, la perte de Mr l'Abbé de S. Firmin, est un grand sujet d'affliction pour tous ses Amis. Quoy qu'il fût d'une qualité fort distinguée, on peut le mettre au nombre de ceux qui donnent plus d'éclat à leur naissance, quelque illustre qu'elle soit, qu'ils n'en reçoivent eux-mesmes. Peu de personnes l'ont jamais entretenu, sans trouver lieu d'admirer sa profonde érudition dans les plus hautes Sciences. La douceur & la netteté de son esprit, qui le faisoient entrer dans toute sorte de caractère, luy attiroient l'amitié de tout le monde; & sa moderation à ne se pas plaindre même de ce que des accusations précipitées luy avoient
pû

pû susciter de plus cruel, étoit une chose qu'on ne pouvoit voir sans étonnement. Quoy que sa mort ait esté subite (elle est arrivée le 19. de ce mois) elle n'a point , ce semble, esté impréveuë pour luy, puis que depuis fort long-temps il s'y dispoisoit par une entiere separation du monde, qu'il évitoit avec d'autant plus de soin, qu'on estoit par tout empressé à le chercher. Il a composé divers Ouvrages également admirez & approuvez des Sçavans. Je pourray une autrefois vous en faire le détail. Il estoit Frere de Mr le President de la Coste, homme d'esprit & de merite de la Maison de Simiane, qui est divisée en quatre Branches, sçavoir de Gordes; de la Coste à Grenoble ; de Simiane en Provence, & de Pianesse en Piémont. Jamais il n'y eut

tant d'union dans une Famille, qu'entre ces deux freres. Madame de la Coste de l'illustre & incomparable Monastere de Montfleury est leur Sœur.

Je ne sçay, Madame, si ce Monastere vous est connu. Il est de l'Ordre de S. Dominique, fondé par une Princesse Dauphine il y a plus de quatre cens ans. On n'y reçoit que des Filles de tres-haute qualité. Aussi ne peut on avoir un meilleur Titre dans une Maison que de faire voir qu'on a une Fille à Montfleury. Chacune de celles qui ont vingt années de Religion, y nomme pour une place; & les Religieuses qui en ont quarante, y peuvent nommer pour deux. Rien n'est plus recherché avec plus d'empressement. Cette Maison est à une demy lieuë de Grenoble, au chemin de

de la Chartreuse, sur la cime d'une petite Montagne de Roc. Le terrain y est tellement pressé, qu'on n'a pû trouver moyen d'y faire un Cloistre quarré, quelque petit qu'il pût estre. La Communauté est gouvernée par une Prieure triennale, selon la Regle de l'Ordre ; & celles qui la composent, se sont toujours conservées dans une si grande pratique d'humilité, que lors de l'Élection, bien loin d'y avoir des brigues, il faut souvent employer l'autorité des Parens pour faire accepter le Commandement à celle qui est éluë. La charmante situation de ce Monastere, qui passe pour une des plus belles choses de l'Europe, fait que personne ne vient ou ne sort de France par les Alpes, qui n'aille en visiter la Terrasse. Aubas, & vis-à-vis de cette

Terrasse , est la fameuse Vallée de Grivaudan, qui regne depuis Chamberv jusques à Grenoble, & qui fait par ses Prairies & ses Plants les plus beaux effets du monde au bord de l'Isere. Cette Riviere , qui forme une veritable Fleur-de-Lys vis-à-vis de Montfleury, va passer au Pont de Grenoble, & de là se joindre au Rhône aupres de Valence.

Messire Frederic - Henry de Gassion , connu par sa naissance, par son merite , & par les Emplois qu'il a eus au service des Espagnols dans leurs guerres contre le Portugal, est mort aussi depuis quelques jours. Il sembloit avoir le don de toutes les Langues , & n'est pas moins regreté des Sçavans que des Gens de pieté , qui l'estimoient fort à cause du zele qu'il a toujours fait paroître depuis

puis son abjuration , pour l'avancement de la Foy. Il a des Freres au service de Sa Majesté, dont toutes nos Relations ont parlé avec éloge ; & quoy qu'il ait porté les armes pour les Espagnols , ce n'a jamais esté contre la France.

Le Sacré College diminuë en nombre de jour en jour , & la mort de Mr le Cardinal Piccolomini y vient de laisser une vingt-fixième Place vacante. Il est mort le 24. de l'autre mois à Sienne, où il estoit né en 1607. Apres avoir esté Chanoine de Saint Pierre, il fut sacré Archevesque de Cesarée en 1656. & eut en suite l'Archevesché de Sienne , dont il se démit en 1673. en faveur de Mr Piccolomini son Neveu. Il a esté Nonce en France pendant sept ans , & à son retour à Rome, Sa
Sainteté

Sainteté le fit Legat de Ravenne, & depuis Secrétaire de ses Brefs. Alexandre VII. l'avoit créé Cardinal de S. Pierre *in Monte anreo* en 1664.

La Feste de S. Quentin, Patron de la Ville de ce nom, y fut célébrée le 2. de l'autre mois avec les ceremonies dont je vous fis part la dernière année. Ainsi je laisse tout ce qui regarde la Procession, pour vous dire qu'après le Service de l'Eglise, les plus distinguez de la Jeunesse, tous très-bien montez, & dans un lustre équipage, se rendirent au lieu que Messieurs de Ville avoient choisi pour la Course hors la Porte de Cambray. Il estoit environné de tout ce qu'il y avoit alors de beau monde de l'un & de l'autre Sexe, & à S. Quentin & aux environs, chacun étant accouru pour
jouir

jouir de ce Spectacle. Si-tost que Mr de Chalvoix , qui fait cette année l'exercice de la Charge de Mayeur, & deux Echevins , tous trois Juges de la Course , furent arrivez, les Chevaliers qui en devoient disputer le prix , allerent se mettre sur une mesme ligne à un bout de la Carriere, qui étoit longue de 350. pas , & large de 150. Les Trompetes & les Timbales qu'on avoit placées d'un costé, & auxquelles répondoient de l'autre, les Violons, les Tambours, & les Hautbois , furent quelque temps un fort agreable divertissement pour la Cōpagnie. Enfin on n'eut pas plûtost donné le signal , qu'ils volerent tous à l'autre bout de cette Carriere. Ils coururent trois fois de la même force. Mr de la Mareliere gagna la premiere des deux Courōnes,

nes , appellées des Dames, Monsieur Botté, la seconde, (il avoit eu la premiere l'année précédente;) & Mr Desjardins, aussi adroit que bien fait de sa personne, remporta la principale, qui est une Bague que le Mayeur donne. Ces Courses faites , ils renterent dans la Ville avec grande pompe, ce dernier ayant la droite , cōme nouveau Roy, sur Mr Bellot , qui l'avoit esté il y a un an. Ils firent le tour de la Ville, & des décharges en plusieurs endroits; la premiere, en passant devant le Logis de Mr Dabancourt Lieutenant de Roy, & Commandant dans la Place en l'absence de Mr Pradel qui en est le Gouverneur ; deux autres , en entrant & en sortant de l'Eglise, où ils allerēt remettre la Couronne entre les mains du Trésorier qui les attendoit ; & enfin devant
la

la Maison de leur nouveau Roy, qu'ils remenerent. Ils continuerent ces décharges pendant un Soupé qu'ils avoient fait préparer pour toute leur Troupe , & qui dura jusqu'à trois heures apres minuit. Le Dimanche 4. du mesme mois , jour destiné pour courir la Bague , ils se rendirent à une demy-lieuë de la Ville , dans le mesme ordre & avec le mesme concours de monde qu'il y avoit eu le jour de la Feste. Monsieur Deslandes remporta le Prix , qui estoit aussi une Bague. Le soir il y eut encor un magnifique Soupé , auquel succeda le Bal qu'ils donnerent aux Dames chez Monsieur le Mayeur. Mademoiselle de Chalvoix sa Fille qui eut le Bouquet , en fit les honneurs. Il fut suivy d'une tres-bel-

le

le Collation , que ce Magistrat leur présenta.

Les vrays Mots des deux Enigmes du dernier Mois , & les noms de ceux qui les ont trouvez , feront un Article dans ma Lettre Extraordinaire que vous aurez le 15. de Juillet. Ce qui me surprend , c'est de voir que la seconde n'ait encor esté expliquée dans son veritable Sens , que par une seule Personne , qui a suivy l'opinion de Descartes touchant *les Machines de Philosophe*. Cette opinion est si connue , qu'elle devroit peu embarasser. Voicy deux autres Enigmes , qui estant moins obscures que cette derniere , ne feront pas tant resver ceux qui se plaisent à ce Jeu d'esprit.

ENIGME.

E N I G M E.

Quoy que je sois fort redou-
table ,

Tout le monde à l'envy me donne de
l'employ.

Je sers au Lit comme à la Table;

Et si je remplis tout d'effroy ,

Lors qu'une fois je me rends intrai-
table,

Je suis d'un commerce agreable,

Quand on met la regle chez moy,

Pour la discretion, il ne s'en trouve
guère

Qu'à la mienne on puisse égaler.

Billet, Lettre importante, ou d'a-
mour, ou d'affaire,

Qu'on m'en fasse dépositaire,

Jamais on n'en entend parler.

AUTRE

AUTRE ENIGME.

ON me voit tous les jours habi-
ter de bas lieux.

Je suis pourtant de tres-haute ori-
gine.

Souvent caché sans que l'on m'exa-
mine

Tant je sçay bien tromper les
yeux,

J'amasse quelque temps des armes
pour combattre,

Puis tout-à-coup je fais le Diable à
quatre.

L'Ennemy que je crains le plus,

N'ayant point lors de forces prestes
Pour arrester mes rapides con-
questes,

Par tout en moins de rien j'emporte
le dessus.

Dans les maux que je fais je montre
une ame dure,

Qui

*Qui fait connoître la nature
De l'inflexible Pere à qui je dois le
jour.*

*Comme par là ma Mere luy res-
semble,*

*Ils ne s'approchent point que pour
se battre ensemble,*

*Jugez de moy qui suis le fruit de leur
amour.*

Une belle & jeune Dame est en peine de sçavoir ce que luy veut faire entendre un de ses Amis, par ces mots qui font la fin d'un Billet qu'elle en a reçu. *Adieu, Madame, si je voulois vous dire la centième partie de ce que je pense, je n'aurois pas assez de papier.* ————— *Ce trait vous dira le reste.* Elle prie ceux qui s'appliquent à deviner les Enigmes & les Chifres du Mercure, d'avoir la bonté de luy expliquer

quer ce que signifie cette fin de Lettre qu'elle n'entend pas. En voicy une dont le caractere aisé me paroist de vostre goust. Elle est d'un Homme d'esprit, écrite à une jeune Personne qu'on dit qui n'en manque pas.

A MADemoiselle D. L.

J'*Ay bien affaire que vous m'empeschiez de conter la moindre douceur à d'assez jolies Maîtresses que l'on voit icy de temps en temps. Pourquoi faut-il vous avoir toujours devant les yeux ? Ce qui ne s'adresse point à moy (me dites-vous) autant de perdu. Est-il au monde une plus belle Personne que moy ? Je vous fais l'honneur de vous considerer. Je suis bien-aïse de vous voir quand vous estes à Paris. Je reçois volontiers*
de

de vos nouvelles. Je vous écris quelquefois. Est-il possible, mon pauvre Amy, que cela ne vous tienne pas plus au cœur que tout ce que vous pouvez trouver d'agréable en Province ? *Vous ne dites que trop vray, & c'est dont je suis d'avis de me plaindre.*

Depuis que je ressens vos coups,
Je demande en amour trop de
délicatesse.

Si je ne pensois point à vous,
Je n'aurois jamais de tendresse.

*ou plutost j'en aurois qui ne seroit pas
à la verité si bien placée, mais avec
laquelle je vivrois peut-estre plus
tranquillement. Chose étrange, que
nous n'aimions jamais ce qui nous
est propre ! Vous seriez cent fois plus
difficile à connoître que vous ne
l'estes, & il y auroit la moitié plus
de distance entre vous & moy qu'il
n'y*

*n'y en a , que je vous regarderois
 toujours sans comparaison , & que
 je serois toute ma vie plus que per-
 sonne du monde , Vostre tres, &c.*

Mademoiselle Perraut a épou-
 sé Monsieur le Marquis de Cha-
 bane, Fils aîné de Monsieur de la
 Marie, Premier Ecuyer de Mon-
 sieur le Prince. On dit qu'elle luy
 apporte pres de deux millions de
 Bien. La Cerémonie du Mariage
 fut faite ces derniers jours à l'Hô-
 tel de Condé, d'où les Mariez al-
 lerent coucher à S. Maur.

Son Altesse Serénissime Mon-
 sieur le Duc a eu six accès de fié-
 vre au commencement de ce
 mois. Le premier a duré huit
 heures , & les cinq autres ont
 toujours diminué. Ce Prince est
 présentement à Chantilly , où il
 prend des Eaux de Forges.

On

On dit merveilles des Fruits que les Peres Capucins font à Troyes, où ils font en Mission. Ils établissent, avec un zele si persuasif, la solidité des Veritez du Christianisme, & font si bien voir le peu de fondement qu'il faut faire sur les avantages que promet le monde, qu'on ne sçau- roit les entendre sans demeurer convaincu qu'il n'y a qu'une seule chose nécessaire. Dans cette pensée chacun se détache de soy-mesme, & ce changement en cause un si grand dans toute la Ville, qu'on n'y voit par tout que mortification & penitence. Plus de plaisirs, plus de promenades, plus de divertissemens. Les Filles les plus capables de se faire aimer, sont les premieres à donner l'exemple. Elles courent s'enfermer dans les Convents; & les Meres, bien

240 M E R C. G A L A N T.

bien loin de soupirer de leur perte, font voir par leur joye combien elles sont touchées de leur bonheur. Heureux, qui peut en user de cette sorte. Adieu , Madame. Je ne sçaurois mieux finir que par un Article si édifiant. Il me reste encor plusieurs Memoires , que je réserve pour le Mois prochain. Je suis, &c.

A Paris 30. Juin 1681.

Jé viens d'apprendre la mort de Madame de Fontange.



